Niveau(x) d'enseignement: 5
Centre d'intérêt: 874

Numéro EDUQ : 9470526

Patry, Raymonde.

Bois et matériaux connexes : orientations pour le développement du secteur : document de consultation / [recherche et rédaction, Raymonde Patry ; Direction de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1989.
121 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: 5, La formation professionnelle au secondaire. Code: 16-4134-52; 8889-1230. Notes bibliogr.: p. 111-113.

ISBN 2-550-14672-7

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s): Techniques physiques * Formation professionnelle * Développement de programmes * Programme d'études * Caractéristiques socio-économiques * Main-d'oeuvre * Organisation pédagogique * Marché du travail * Diplômé * Plan de développement * Statistiques * Education des adultes * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Bois et matériaux connexes

Ce document présente quatre grands volets du secteur "bois et matériaux connexes" en vue de procéder au développement des programmes: 1- le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux); 2- les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur; 3- l'organisation de la formation professionnelle (programmes, clientèles, lieux de formation); 4- l'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie. Cette démarche conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux programmes de ce secteur et à une réflexion autour de mesures à mettre en oeuvre pour favoriser ce développement.

Type de document:

5

BOIS ET MATERIAUX CONNEXES

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

la FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70526

BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectif général et structure du document

Afin de mettre en lumière les avenues possibles du développement de l'enseignement professionnel dans le secteur *Bois et matériaux connexes* et ainsi concrétiser l'importante réforme en cours, nous avons ouvert dans les premiers chapitres de cet ouvrage quatre grands volets:

1. le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux);
2. les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur;
3. l'organisation de la formation professionnelle (programmes, clientèles, lieux de formation) et
4. l'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie.

Cette démarche a conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux principaux programmes du secteur. Faut-il créer de nouveaux programmes? Quels sont les programmes à supprimer, réviser, fusionner...? Dans quels lieux de formation devrait-on offrir ces programmes? À quelle clientèle devrait-on les destiner? Y a-t-il d'autres mesures à prendre pour mieux adapter l'enseignement offert dans ce secteur professionnel aux exigences du monde du travail?

Les quatre premiers chapitres ont fourni de précieux éléments de réponse à ces questions. Ceux-ci font l'objet des chapitres 5 et 6.

Démarche de recherche

Ce document présente les données de nombreuses études réalisées par des instances gouvernementales ou parapubliques: bulletins statistiques, monographies sectorielles, répertoires, etc.

Il résulte également de la consultation de représentants d'une dizaine d'entreprises directement reliées au secteur. Une liste des documents de référence et des personnes-ressources contactées a été placée à la fin du document. Les chiffres entre parenthèses accompagnant les tableaux, cartes ou citations renvoient aux sources d'information correspondantes.

La démarche de recherche qui a présidé à cette étude est explicitée dans le document-synthèse *Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur* (31), disponible sur demande à la Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec. Le lecteur intéressé à en savoir davantage sur la structure interne du présent ouvrage est invité à consulter le guide mentionné.

Mise en garde

De façon générale, les renseignements contenus dans ce document de consultation visent à outiller la Direction de la formation professionnelle du MÉQ dans ses prises de position concernant les programmes d'études offerts dans le secteur Bois et matériaux connexes (chapitres 5 et 6).

En fait, l'originalité et le mérite du présent ouvrage résident dans le lien qu'il établit entre les besoins de main-d'oeuvre observés dans le secteur et les interventions jugées souhaitables sur le plan des programmes éducatifs.

Aussi, le portrait socio-économique tracé dans les deux premiers chapitres ne prétend pas constituer une analyse économique formelle du secteur à l'étude, mais plutôt une présentation structurée de données tirées de documents existants et sujettes à interprétation.

Il sera important en effet d'interpréter avec soin les données avancées dans certains tableaux car, selon la source utilisée, il arrive que les méthodes et les années de cueillette diffèrent. Un effort a été fait cependant pour recourir aux sources qui reflétaient le plus fidèlement possible la situation actuelle.

Précisions

L'expression "demande supplémentaire de main-d'oeuvre" traduit les besoins anticipés de travailleurs à moyen (1982-1990) et long (1985-1993) termes tels que rapportés dans le *Modèle québécois de prévision par profession* et dans *Les perspectives professionnelles au Québec 1985-1993* (6) relativement à chacune des professions du secteur. Il s'agit là d'estimations qui méritent d'être confrontées à la réalité du monde du travail.

Quant à l'"offre de diplômés", elle représente plutôt une offre de diplômés *potentiels* puisqu'il est question du nombre de places-élèves disponibles dans les centres d'enseignement autorisés à offrir ces programmes.

Une liste des sigles, abréviations et acronymes utilisés dans le document apparaît aux dernières pages.

Genre des titres de professions

Nous nous sommes basés sur la Classification canadienne descriptive des professions pour identifier, désigner ou classer les professions exercées dans le secteur. Or, ce document ne renferme que les appellations masculines des professions.

CONSULTATION PRÉVUE

De façon systématique, le ministère de l'Éducation consultera les partenaires de l'éducation et du monde du travail sur les orientations proposées dans ce document. Le rapport de consultation qui en émanera servira à établir les priorités de développement du secteur Bois et matériaux connexes dans le réseau scolaire.

Ces priorités sectorielles seront confrontées à celles des autres secteurs d'enseignement professionnel pour lesquels un document semblable d'orientation aura été produit.

Cette vaste opération se conclura par l'élaboration du Plan quinquennal des productions de programmes pour le niveau secondaire qui tiendra compte notamment des contraintes financières. Le Plan sera publié au cours de l'année 1989.

Lecture rapide

Les chapitres 5 et 6 de cet ouvrage renferment les éléments clés des orientations à donner au développement du secteur.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 1

1.1 Les entreprises 1

A. Catégories d'entreprises (vocations) 3

B. Taille des entreprises 6

C. Particularités des entreprises du secteur: concentration, étalement 10

D. Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise 14

1.2 Les travailleurs et travailleuses 15

1.3 Les professions 23

A. Identification des professions 25

B. Liens horizontaux entre les professions 30

1.4 Les facteurs déterminants 33

CHAPITRE 2. DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION 37

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes 37

A. Les industries du bois 42

B. Les industries du meuble et des articles d'ameublement 42

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions 45

CHAPITRE 3. ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE . . 49

3.1 Le secteur 49

A Définition du secteur actuel 51

B. Définition du secteur effectif 54

3.2 Les formations 57

A. Programmes d'études 59

B. Clientèles 65

C. Enseignements 75

D. Caractéristiques des formations 78

CHAPITRE 4. ÉCARTS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE 79

4.1 Les écarts les plus significatifs 79

A. Généralités 84

B. Besoins particuliers de formation 84

4.2 Explication des écarts 87

A. Modelage, stratifiage en plastique renforcé 89

B. Fabrication du meuble en série 89

C. Meuble et gabarit 89

D. Finition du meuble 89

E. Rembourrage 90

F. Gabarits et échantillons 90

G. Modelage 90

H. Meuble et gabarit I 90

CHAPITRE 5. HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT 91

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes 91

A. Modelage, stratifiage en plastique renforcé 93

B. Fabrication du meuble en série 93

C. Meuble et gabarit 93

D. Finition du meuble 93

E. Rembourrage 94

F. Gabarits et échantillons 94

G. Modelage 94

H. Meuble et gabarit I 94

5.2 Les lignes directrices 95

CHAPITRE 6. PROGRAMMES A DÉVELOPPER ET AUTRES MESURES À PRENDRE 99

6.1 Les programmes d'études 99

6.2 Les autres mesures 103

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES 109

Références bibliographiques 109

Personnes-ressources 115

Entreprises contactées 119

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Catégories d'entreprises	5
TABLEAU 2	Taille des entreprises	7
TABLEAU 1.1.B.	Nombre d'entreprises par catégorie selon la taille	8
TABLEAU 1.1.B.a)	Nombre d'entreprises selon la taille; sous-secteur Industries du bois	8
TABLEAU 1.1.B.b)	Nombre d'entreprises selon la taille; sous- secteur Industries du meuble et des articles d'ameublement	9
TABLEAU 3	Particularités des entreprises	11
TABLEAU 1.1.C.a)2°	Distribution géographique des entreprises selon la taille et le sous-secteur	12
TABLEAU 4	Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise	14
TABLEAU 5	Les travailleurs et travailleuses	18
TABLEAU 6	Identification des professions	26
TABLEAU 7	Liens horizontaux entre les professions	31
TABLEAU 1.4.A.	Événements susceptibles d'entraîner des interventions dans le secteur	35
TABLEAU 1.4.B.	Tendances de l'évolution du secteur	36
TABLEAU 8	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession courante	40
TABLEAU 2.1	Synthèse des besoins par profession courante	41
TABLEAU 9	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par nouvelle profession	47
TABLEAU 10	Liste des professions couvertes par chacun des programmes d'enseignement professionnel du secteur actuel	52
TABLEAU 11	Liste des professions couvertes par chacun des programmes du secteur effectif	55
TABLEAU 12	Les programmes de formation professionnelle	60
TABLEAU 3.2.A.b)	Centres de formation qui offrent des programmes liés au travail du bois, EDA	65
TABLEAU 13	Clientèles - Bois et matériaux connexes - Formation professionnelle	67
TABLEAU 3.2.B.a)	La clientèle au collégial de 1984 à 1987 - Secteur 233.00: Transformation du bois en produits finis	72
TABLEAU 3.2.B.b)	Élèves de l'enseignement professionnel des réseaux public et privé, 1987-88	73

TABLEAU 3.2.C.	Évolution de l'enseignement professionnel donné dans le secteur (1983-1988)	75
TABLEAU 3.2.D.	Nombre d'écoles et d'étudiants inscrits (1985-1988)	78
TABLEAU 14	Écarts les plus significatifs entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre	82
TABLEAU 4.1.B.	Évaluation des formations	84
TABLEAU 5.2	Priorités	97
TABLEAU 6.1	Programmes d'études retenus et mesures à prendre	101

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 LES ENTREPRISES

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES ENTREPRISES

A. CATÉGORIES D'ENTREPRISES (VOCATIONS)

Nous avons classé les entreprises du secteur Bois et matériaux connexes en deux grandes catégories, tirées de la Classification des activités économiques du Québec (CAÉQ):

— les industries du bois;

— les industries du meuble et des articles d'ameublement.

Le tableau 1 présente chacune des classes comprises dans ces deux grandes catégories. Les classes industrielles sont également définies d'après la CAÉQ.

a) Les industries du bois

La CAÉQ distingue dans ce grand groupe les industries suivantes:

— LES INDUSTRIES DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS (groupe 252 / CAÉQ)

- Industrie des placages en bois de feuillus et de résineux (classe 2521 / CAÉQ)
- Industrie des contre-plaqués de feuillus et de résineux (classe 2522 / CAÉQ)

— LES INDUSTRIES DES PORTES, CHÂSSIS ET AUTRES BOIS TRAVAILLÉS (groupe 254 / CAÉQ)

- Industrie des bâtiments préfabriqués à charpente de bois (classe 2541 / CAÉQ)
- Industrie des armoires et placards de cuisine et des coiffeuses de salle de bain en bois (classe 2542 / CAÉQ)
- Industrie des portes et fenêtres en bois (classe 2543 / CAÉQ)
- Industrie des éléments de charpente en bois (classe 2544 / CAÉQ)
- Industrie des parquets en bois dur (classe 2545 / CAÉQ)
- Industrie du bois travaillé (classe 2546 / CAÉQ)

— LES INDUSTRIES DES BOÎTES ET PALETTES DE BOIS (groupe 256 / CAÉQ)

— LES INDUSTRIES DES CERCUEILS (groupe 258 / CAÉQ)

— AUTRES INDUSTRIES DU BOIS (groupe 259 / CAÉQ)

- Industrie de la préservation du bois (classe 2591 / CAÉQ)
- Industrie du bois tourné et façonné (classe 2592 / CAÉQ)
- Industrie des panneaux agglomérés (classe 2593 / CAÉQ)
- Autres industries du bois (classe 2599 / CAÉQ)

b) Les industries du meuble et des articles d'ameublement

Quant à cette deuxième catégorie d'activités, elle se subdivise de la façon suivante:

— LES INDUSTRIES DES MEUBLES DE MAISON (groupe 261 / CAÉQ)

- Industrie des meubles de maison en bois (classe 2611 / CAÉQ)
- Industrie des meubles de maison rembourrés (classe 2612 / CAÉQ)
- Autres industries des meubles de maison (classe 2619 / CAÉQ)

Afin de bien distinguer la réparation ou la remise en état des meubles des opérations de fabrication proprement dite, Statistique Canada divise, depuis 1970, cette industrie en deux groupes:

- l'industrie de la réfection, du rembourrage et de la réparation de meubles (qui correspond à la classe 2611 de la CAÉQ);
- l'industrie des meubles de maison (qui correspond à la classe 2619 de la CAÉQ).

Plus de 50% des fabriquants de meubles de maison occupent la région de Montréal. Suivent ensuite par ordre décroissant les régions de Québec, Trois-Rivières et des Bois-Francs.

L'industrie québécoise est surtout spécialisée dans l'ameublement en bois. Entre 1970 et 1983, la valeur de livraison des meubles québécois s'est maintenue au-dessus de 50 % de la production canadienne. Au cours de la même période, l'industrie québécoise du meuble rembourré passait de 31,1 % à 23,4 % de la production canadienne.

Les principales matières premières et fournitures utilisées dans cette industrie sont:

- le bois sous toutes ses formes;
- l'acier et autres métaux;
- les rembourrures;
- les matières plastiques et
- les tissus.

Comme plusieurs autres industries canadiennes, l'industrie de l'ameublement a connu une diminution de ses activités au début des années 1980, lors de la récession économique, puis une relance en 1983 (28).

— LES INDUSTRIES DES MEUBLES DE BUREAU (groupe 264 / CAÉQ)

- Industrie des meubles de bureau en métal (classe 2641 / CAÉQ)
- Industrie des meubles de bureau en bois (classe 2642 / CAÉQ)
- Autres industries des meubles de bureau (classe 2649 / CAÉQ)

Ce groupe industriel compte moins d'entreprises que le précédent. Par contre, les entreprises qui fabriquent des meubles de bureau sont beaucoup plus grandes que celles qui fabriquent des meubles de maison.

Au niveau de l'activité manufacturière, l'industrie des meubles de bureau vient après l'industrie des meubles de maison et l'industrie des articles d'ameublement divers.

Durant la récession économique du début des années 1980, l'industrie des meubles de bureau a été plus durement touchée que celle des meubles de maison (29).

— AUTRES INDUSTRIES DU MEUBLE ET DES ARTICLES D'AMEUBLEMENT (groupe 269 / CAÉQ)

- Industrie des sommiers et matelas (classe 2691 / CAÉQ)
- Industrie des meubles et articles d'ameublement pour hôtels, restaurants et institutions (classe 2692 / CAÉQ)
- Industrie des meubles de jardin (classe 2693 / CAÉQ)
- Industrie des rayonnages et des armoires de sûreté (classe 2694 / CAÉQ)
- Industrie des cadres (classe 2695 / CAÉQ)
- Autres industries du meuble et des articles d'ameublement (classe 2699 / CAÉQ)

Tableau 1
CATÉGORIES D'ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes
▪ Industries du bois	Industrie des placages et des contre-plaqués
	Industrie des portes, châssis et autres bois travaillés
	Industrie des boîtes et palettes de bois
	Industrie des cercueils
	Autres industries du bois
▪ Industries du meuble et des articles d'ameublement	Industrie des meubles de maison
	Industrie des meubles de bureau
	Autres industries du meuble et des articles d'ameublement

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. TAILLE DES ENTREPRISES

Les tableaux suivants indiquent le nombre de petites, moyennes et grandes entreprises que compte chacune des deux catégories industrielles du secteur. Ils précisent également le nombre d'employés et le chiffre d'affaires des entreprises inventoriées.

Les données statistiques qui ont trait à la taille des entreprises proviennent du Fichier central des entreprises (1). Celles qui concernent le nombre d'employés ainsi que le chiffre d'affaires datent de 1985 et proviennent de Statistique Canada (2).

Nous avons retenu le nombre d'employés comme indicateur de la taille des entreprises, selon l'échelle suivante:

- petite entreprise: moins de 10 employés;
- moyenne entreprise: de 10 à 99 employés;
- grande entreprise: 100 employés et plus.

Tableau 2
TAILLE DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Spécifications				Nombre d'employés	Chiffre d'affaires [a]
		P	M	G	N.C.		
▪ Industries du bois	Industrie des placages et des contre-plaqués	9	18	4	37	2 062	202 377
	Industrie des portes, châssis et autres bois travaillés	350	193	17	661	8 438	660 234
	Industrie des boîtes et palettes de bois	42	23		84	779	50 726
	Industrie des cercueils	7	9	2	7	470	26 526
	Autres industries du bois	170	101	4	464	2 555	273 699
	Total	578	344	27	1 253	14 304	1 213 562
▪ Industries du meuble et des articles d'ameublement	Industrie des meubles de maison	461	147	27	1 664	9 664	583 855
	Industrie des meubles de bureau	29	22	7	3	1 310 [b]	93 470 [b]
	Autres industries du meuble et des articles d'ameublement	136	58	7	21	3 303 [b]	235 805 [c]
	Total	626	227	41	1 688	14 277	913 130

a. Valeur des livraison et autres recettes (en 000 $) en 1985
b. Ne concerne que le groupe 2649.
c. Ne concerne que les groupes 2691 et 2692.

P petites entreprises
M moyennes entreprises
G grandes entreprises
NC non classifiées

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.1.B.
NOMBRE D'ENTREPRISES PAR CATÉGORIE SELON LA TAILLE (1, 2)

Catégories	Petites (10 employés et moins)	Moyennes (de 10 à 99 employés)	Grandes (100 employés et plus)	Non classifiées	Total
▪ Industries du bois	578	344	27	1 253	2 202
▪ Industries du meuble et des articles d'ameublement	626	227	41	1 688	2 582
Total	1 204	571	68	2 953	4 784

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

a) Les industries du bois

Tableau 1.1.B.a)
NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LA TAILLE
Sous-secteur: Industries du bois (1, 2)

Taille des entreprises	Nombre
Petites (moins de 10 employés)	578
Moyennes (10 à 99 employés)	344
Grandes (100 employés et plus)	27
Total	(NC: 1 253) 949

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Ce sous-secteur industriel se caractérise par la présence de petites et moyennes entreprises qui représentent respectivement 60,9 % et 36,2 % de l'ensemble. Quant aux grandes entreprises (2,8 %), elles se trouvent presque exclusivement dans le groupe industriel 254, Industries des portes, châssis et autres bois travaillés. Les industries des cercueils (groupe 258) ne comptent que 18 entreprises dont deux seulement sont de grande taille (100 à 249 employés).

Le sous-secteur comprend, de plus, quelque 1 253 entreprises dites "non classifiées" dont 657 dans les seules industries des portes, châssis et autres bois travaillés. On peut supposer que ces entreprises non classifiées sont pour la plupart de petite taille. En effet, seules les entreprises incorporées (contrairement aux entreprises enregistrées) sont tenues de fournir un rapport financier et sont donc comptabilisées selon leur taille dans le FCE. Les entreprises enregistrées chez le protonotaire sont habituellement composées de un ou deux individus (1).

b) Les industries du meuble et des articles d'ameublement

Tableau 1.1.B.b)
NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LA TAILLE
Sous-secteur: Industries du meuble et des articles d'ameublement (1, 2)

Taille des entreprises	Nombre
Petites (moins de 10 employés)	626
Moyennes (10 à 99 employés)	227
Grandes (100 employés et plus)	41
Total	(NC: 1 688) 894

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Le sous-secteur du meuble et des articles d'ameublement est caractérisé par une prépondérance de petites entreprises qui représentent environ 70 % de l'ensemble. Les industries du meuble de maison regroupent le plus grand nombre d'entreprises, soit 635 sur 894 ou 71 %. De ce nombre, 27 sont de grande taille (3 %). Les entreprises qui fabriquent des meubles de bureau sont, par contre, de taille supérieure quant au nombre d'employés; 12 % comptent plus de 100 employés, soit 7 sur 58.

Le sous-secteur comprend quelque 1 688 entreprises non classifiées. Pour les mêmes raisons qu'en 1.1.B.a), on peut supposer que la plupart d'entre elles sont des entreprises de petite taille.

C. PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES DU SECTEUR: CONCENTRATION, ÉTALEMENT

a) Présentation des données

Cette section renseigne sur la distribution géographique des entreprises du secteur en territoire québécois.

1° Distribution régionale des classes d'entreprises

Le tableau 3 indique, pour chaque région administrative, le nombre d'entreprises par catégorie et classe industrielle. Les données proviennent du Fichier central des entreprises (1).

2° Distribution géographique des entreprises selon la taille et le sous-secteur

Alors que le tableau 3 est construit à partir des classes industrielles des deux sous-secteurs ainsi qu'à partir des grandes régions administratives du Québec, le tableau 1.1.C.a)2°, plus détaillé, est construit selon la taille des entreprises des deux sous-secteurs et selon les sous-régions administratives de la province.

Ayant été élaboré à partir de données provenant du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), il fait appel pour le classement des entreprises aux échelons suivants:

— 1 à 19 employés;

— 20 à 99 employés;

— 100 à 249 employés;

— 250 employés et plus.

Note: Le lecteur ne s'étonnera pas de l'écart entre les données des tableaux 3 et 1.1.C.a)2°. Cet écart tient au fait que toutes les entreprises ne font pas partie de la banque de données du CRIQ.

Tableau 3
PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises par région									
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
▪ Industries du bois	Industrie des placages et des contre-plaqués	3		12	14	2	25	9	3		68
	Industrie des portes, châssis et autres bois travaillés	51	46	1 251	119	41	640	47	21	25	2 241
	Industrie des boîtes et palettes de bois	1	2	24	25	6	145	5	6		214
	Industrie des cercueils	1		7	8	2	5				23
	Autres industries du bois	11	26	178	77	23	382	25	17		739
	Total	67	74	1 472	243	74	1 197	86	47	25	3 285
▪ Industries du meuble et des articles d'ameublement	Industrie des meubles de maison	58	69	347	177	76	1 457	71	29	15	2 299
	Industrie des meubles de bureau			7	1	1	51	1			61
	Autres industries du meuble et des articles d'ameublement	3	6	30	20	10	144	5	1		222
	Total	61	75	387	198	87	1 652	77	30	15	2 582

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.1.C.a)2°
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES SELON LA TAILLE ET LE SOUS-SECTEUR (3)

Régions et sous-régions	BOIS					MEUBLE ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT					Total Secteur
	Nombre d'employés				Total	Nombre d'employés				Total	
	1 à 19	20 à 99	100 à 249	250 et +		1 à 19	20 à 99	100 à 249	250 et +		
01	80	19	4	1	104	13	1	–	–	14	118
1	14	–	–	–	14	1	–	–	–	1	
3	10	–	–	–	10	3	–	–	–	3	
4	13	5	2	–	20	1	–	–	–	1	
7	43	14	2	1	60	8	1	–	–	9	
02	63	29	8	3	103	11	2	1	–	14	117
1	47	17	3	1	68	8	2	–	–	10	
4	16	12	5	2	35	3	–	1	–	4	
03	281	114	12	6	413	89	34	13	1	137	550
1	46	19	1	1	67	2	3	–	–	5	
3	165	55	10	5	235	62	24	10	1	97	
5	70	40	1	–	111	25	7	3	–	35	
04	107	45	8	1	161	64	22	4	1	91	252
1	48	18	4	–	70	32	14	2	1	49	
3	59	27	4	1	91	32	8	2	–	42	
05	56	30	3	–	89	16	5	1	1	23	112
06	384	108	7	6	505	237	122	32	8	399	904
1	35	8	–	1	44	6	5	4	–	15	
2	19	9	–	1	29	10	5	1	–	16	
3	23	2	–	–	25	3	2	–	–	5	
4	20	5	1	1	27	9	4	1	1	15	
6	89	41	2	3	135	147	87	22	6	262	
7	15	2	–	–	17	3	1	–	–	4	
8	90	15	1	–	106	38	9	1	1	49	
9	93	26	3	–	122	21	9	3	–	33	
07	44	16	6	–	66	6	2	1	–	9	75
1	14	9	3	–	26	6	1	1	–	8	
3	30	7	3	–	40	–	1	–	–	1	
08	21	11	17	2	51	–	1	–	–	1	52
1	14	5	6	1	26	–	1	–	–	1	
3	7	6	11	1	25	–	–	–	–	–	
09	10	1	–	–	11	1	–	–	–	1	12
1	7	–	–	–	7	–	–	–	–	–	
3	3	1	–	–	4	1	–	–	–	1	
10	2	–	2	1	5	–	–	–	–	–	5
TOTAL					1 508					689	2 197

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

b) Analyse des données

1° Les industries du bois

— LES INDUSTRIES DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS

La région de Montréal renferme le plus grand nombre d'entreprises, soit 25 entreprises. Elle est suivie des régions de Trois-Rivières et Québec qui regroupent respectivement 14 et 12 entreprises.

— LES INDUSTRIES DES PORTES, CHÂSSIS ET AUTRES BOIS TRAVAILLÉS

On constate une concentration industrielle dans la région de Montréal qui regroupe 640 entreprises. La région de Québec se place en deuxième rang avec 251 entreprises, suivie de la région de Trois-Rivières.

— LES INDUSTRIES DES BOÎTES ET PALETTES DE BOIS

Les entreprises sont principalement concentrées dans les régions de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

— LES INDUSTRIES DES CERCUEILS

Ce groupe industriel compte 25 entreprises distribuées dans 5 régions soit, par ordre décroissant du nombre d'entreprises: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Estrie et Bas St-Laurent – Gaspésie.

— AUTRES INDUSTRIES DU BOIS

Les entreprises de ce groupe qui rassemble, rappelons-le, les industries de la préservation du bois, les industries du bois tourné et façonné ainsi que celles des panneaux aggloméres et autres, sont concentrées dans les régions de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Dans le sous-secteur des industries du bois, ce sont donc les industries des portes, châssis et autres bois travaillés de même que les autres industries du bois qui regroupent le plus grand nombre d'entreprises, principalement de taille petite et moyenne. Les industries du bois sont surtout situées dans les régions de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

2° Les industries du meuble et des articles d'ameublement

— LES INDUSTRIES DES MEUBLES DE MAISON

Il y a une forte concentration de petites et moyennes entreprises dans les régions de Montréal, Québec et Trois-Rivières. Celles-ci regroupent respectivement 1 457, 347 et 177 entreprises.

— LES INDUSTRIES DES MEUBLES DE BUREAU

Sur 61 entreprises de ce groupe industriel, la région de Montréal en compte 51, soit 83,6 %. La région de Québec, celle de Trois-Rivières, l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue se partagent les 10 entreprises restantes qui sont surtout de petite et moyenne taille.

— AUTRES INDUSTRIES DU MEUBLE ET DES ARTICLES D'AMEUBLEMENT

Ce groupe comprend les industries des sommiers et matelas, des meubles et articles d'ameublement pour hôtels, restaurants et institutions, des meubles de jardin, des rayonnages et armoires de sûreté, et des cadres. À l'instar des deux groupes précédents, c'est dans les régions de Montréal, Trois-Rivières et Québec que sont concentrées les entreprises du groupe 259. Ces dernières sont de petite et moyenne taille.

Pour conclure, ce sont les industries des meubles de maison qui, dans ce sous-secteur, comptent le plus grand nombre d'entreprises (2 299 sur 2 582, soit 89,0 %). Bien que les entreprises de meubles de bureau ne représentent que 2,4 % des entreprises du sous-secteur, elles détiennent néanmoins le plus fort pourcentage de grandes entreprises (11,5 % contre 1,2 % dans le groupe industriel des meubles de maison et 3,5 % dans le groupe Autres industries du meuble et des articles d'ameublement).

Les activités se retrouvent dans toutes les régions administratives, à des degrés divers. Toutefois, Montréal, Québec et Trois-Rivières en abritent une plus grande quantité.

D. DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE

Le tableau 4 indique le nombre de travailleurs requis par chaque catégorie industrielle du secteur. Il a été élaboré à l'aide des sources 4, 5 et 6.

Tableau 4
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE
(Profil socio-économique)

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1986 (4)	Demande de main-d'oeuvre en 1988 (5)	Scénario basé sur le MQPP (4) (1988-1993)	Hypothèse optimiste (5, 6)
▪ Industries du bois	33 000	On note un surplus de main-d'oeuvre dans les professions de contremaîtres et d'ouvriers à la fabrication du contre-plaqué. Par ailleurs, une pénurie de contremaîtres est prévue la MRC Mékinac, dans la région Mauricie/Bois-Francs	Préparation du bois sauf papier: surplus de 165 personnes. Usinage du bois: besoin de 328 personnes. Fabrication, montage et réparation de produits en bois: besoin de 1 567 personnes.	Usinage du bois et fabrication, montage et réparation de produits en bois: besoin de 1 895 personnes. Les perspectives s'annoncent plutôt médiocres pour l'ensemble des catégories.
▪ Industries du meuble et des articles d'ameublement	22 000	Pénurie de moulistes, de régleurs de machines à mouler les plastiques, de lamineurs de fibre de verre et de mécaniciens-monteurs en raison du peu d'expérience des candidats disponibles.	Usinage des matières premières (autres): besoin de 737 personnes. Fabrication, montage et réparation de tissus et fourrures (secteurs connexes): surplus de 4 008 personnes. Fabrication, montage et réparation d'articles de caoutchouc et plastique (secteurs connexes): besoin de 1 344 personnes. Fabrication, montage et réparation de produits en bois; contremaîtres-produits en bois: besoin de 541 personnes. Fabrication, montage et réparation de produits finis autres qu'en bois: besoin de 1 588 personnes. Besoin de 559 techniciens-spécialistes et de 1 158 dessinateurs-décorateurs.	Usinage des matières premières, fabrication, montage et réparation de produits finis autres qu'en bois: besoin de 3 669 personnes. Les perspectives s'annoncent médiocres pour l'ensemble des catégories.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Le tableau 5, établi selon le MQPP (6), donne le nombre de travailleurs actifs et de chômeurs que compte chacune des professions significatives du secteur. Le niveau de l'emploi, le taux de chômage et le niveau de chômage en 1985 sont des estimations basées sur l'Enquête sur la population active faite par Statistique Canada (1985), sur les données du recensement de 1981 et sur certains renseignements du fichier de l'assurance-chômage.

Il importe de noter que, dans ce tableau, les données avancées pour les groupes 3313 et 2117 concernent plusieurs professions. D'ordre général, elles figurent plutôt à titre d'information puisque les seules professions du secteur sont Dessinateur de meubles (3313-118) et Technicien spécialiste des produits forestiers (2117-114). Il en va de même pour la catégorie Techniciens spécialistes en sciences physiques qui regroupe 18 professions.

Tableau 5
LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)	
INDUSTRIES DU BOIS				
Contremaîtres-industries du bois (à l'exception des pâtes et papiers)	8230	881	83	(8,6 %)
Contremaître des manoeuvres et travailleurs assimilés				
Contremaître d'ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés				
Contremaître d'ouvriers au traitement du bois				
Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés	8233	372	83	(18,2 %)
Conducteur de ponceuse de panneaux				
Conducteur de dérouleuse				
Contremaîtres des travailleurs de bois à la machine	8350	389	23	(5,6 %)
Contremaître des contrôleurs de la qualité de l'usinage du bois				
Contremaître de raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés				
Contremaître de modeleurs sur bois				
Contremaître de ponceurs de bois				
Modeleurs sur bois	8351	142	34	(19,3 %)
Modeleur sur bois				
Maquettiste sur bois				
Formier de chaussures				
Fabrication de formes de chapeau				

1/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 5
LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)	
Raboteurs, tourneurs et façonneurs	8355	3 047	565	(15,6 %)
Régleur-conducteur de machines à bois				
Conducteur de toupie à sculpter				
Tourneur N.C.A.				
Conducteur de tour à bois				
Travailleurs du bois à la machine N.C.A.	8359	241	57	(19,1 %)
Conducteur de combinée de menuiserie				
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois N.C.A.	8549	2 000	558	(21,8 %)
Tonnelier-réparateur				
Scieur et monteur de fonds de réservoir				
Assembleur de cercueils				
Luthier				
Luthier-réparateur				
Sculpteur sur bois				
Gabarieur				
INDUSTRIES DU MEUBLE ET DES ARTICLES D'AMEUBLEMENT				
Dessinateur-concepteur de produits en bois et matériaux connexes	Cont. qué.	7 232	819	(10,2 %)
Dessinateur de meubles	8313-118			

2/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 5
LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)	
Gabarieurs et modeleurs N.C.A.	8395	507	34	(6,3 %)
Copiste de meubles				
Maquettiste				
Modeleur de meubles métalliques				
Gabarieur				
Confectionneur de moules				
Gabarieur-modeleur				
Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois	8540	3 283	295	(8,2 %)
Contremaître d'ébénistes et de menuisiers en meubles				
Contremaître de contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois				
Ébénistes et menuisiers	8541	16 405	3 001	(15,5 %)
Ébéniste				
Traceur de charpentes en bois				
Poseur de cadres et miroirs				
Régleur-conducteur de machines à cheviller				
Tailleur de mélamine				
Tapissiers-garnisseurs	8562	2 307	431	(15,7 %)
Tapissier-garnisseur				
Réparateur de garnitures				

3/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 5
LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)	
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires N.C.A.	8579	4 698	721	(13,3 %)
Pulvérisateur de résines thermodurcissables				
Confectionneur d'articles en matière plastique				
Lamineur de fibre de verre				
Peintres-décorateurs	8595	4 702	861	(15,5 %)
Vernisseur de meubles				
Décorateur (meubles)				
Finisseur, retoucheur (meubles)				
Techniciens spécialistes	2117	5 080	647	(11,3 %)
Technicien spécialiste des produits forestiers				

4/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 LES PROFESSIONS

1.4 Les facteurs déterminants

LES PROFESSIONS

A. IDENTIFICATION DES PROFESSIONS

Pour chacune des deux grandes catégories d'entreprises, le tableau 6 identifie, à partir de la CCDP (9), les professions qui requièrent une formation générale (FG) cotée 3 ou 4 et une préparation professionnelle spécifique (PPS) cotée 5, 6 ou 7. Le lecteur pourra se référer aux pages 1 484 à 1 487 de l'appendice A de la CCDP pour obtenir la signification précise des cotes FG et PPS. Signalons que pour nos besoins, les cotes retenues correspondent à une formation générale et professionnelle de niveau secondaire ou collégial.

Le tableau 6 dit, de plus, dans quelle situation se trouve chacune des professions du secteur eu égard aux possibilités d'emploi. Nous avons établi ces dernières en recourant à l'indicateur de besoin de main-d'oeuvre exprimé en pourcentage du nombre d'emplois en 1985, et en établissant les catégories suivantes:

— Évolution: besoin de plus de 5 % des travailleurs actifs en 1985;

— Stabilité: besoin de 0 à 5 % des travailleurs actifs en 1985;

— Régression: besoin de moins de 0 % des travailleurs actifs en 1985.

Il est entendu que la plupart des professions évolueront qualitativement et seront touchées à différents degrés par des innovations technologiques.

La dernière colonne du tableau fournit quelques particularités des groupes professionnels de façon à nuancer le jugement porté sur leur situation quant au nombre d'emplois futurs.

Les données du tableau 6 et les commentaires qui l'accompagnent sont tirés des sources 5, 6, 10, 28 et 29.

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S.	Situation	Particularités
INDUSTRIES DU BOIS					
Contremaîtres - industries du bois (à l'exclusion des pâtes et papiers)	8230			Évolution	L'industrie du bois a largement bénéficié du succès de la construction résidentielle qui a propulsé le taux de croissance de l'emploi. L'on prévoit cependant qu'entre 1985 et 1993, celui-ci fléchira à 0,7 % par année, comparativement au taux moyen de 1,9 %.
- Contremaître de manoeuvres et travailleurs assimilés	8230-114				
- Contremaître d'ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés	8230-118				
- Contremaître d'ouvriers au traitement du bois	8230-126				
Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés	8233			Stabilité	
- Conducteur de ponceuse de panneaux	8233-110	3	5		
- Conducteur de dérouleuse	8233-112	3	5		
Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine	8350			Évolution	
- Contremaître de contrôleurs de la qualité de l'usinage du bois	8350-110				
- Contremaître de raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés	8350-114				
- Contremaître de modeleurs sur bois	8350-118				
- Contremaître de ponceurs de bois	8350-122				
Modeleurs sur bois	8351			Régression	
- Modeleur sur bois	8351-110	4	8		
- Maquettiste sur bois	8351-114	4	7		
- Formier de chaussures	8351-118	4	6		
- Fabrication de formes de chapeaux	8351-122	3	6		

1/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S.	Situation	Particularités
Raboteurs, tourneurs et façonneurs	8355			Stabilité	On ne prévoit qu'une faible hausse de l'emploi dans le sous-secteur des industries du bois, vu l'augmentation des changements technologiques visant à accroître la productivité.
- Régleur-conducteur de machines à bois	8355-110	4	7		
- Conducteur de toupie à sculpter	8355-122	3	6		
- Tourneurs N.C.A.	8355-126	3	5		
- Conducteur de tour à bois	8355-130	3	5		
Travailleurs du bois à la machine N.C.A.	8359			Régression	Les régleurs-conducteurs de machines-outils seront fortement sollicités pour occuper des postes devenus disponibles en 1988.
- Conducteur de combinée de menuiserie	8359-110	3	5		
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois N.C.A.	8549			Régression	
- Tonnelier-réparateur	8549-110	3	6		
- Scieur et monteur de fonds de réservoir	8549-114	3	5		
- Assembleur de cercueils	8549-174	3	6		
- Luthier	8549-222	4	8		La région de Québec connaîtra une pénurie de luthiers-réparateurs en raison de la formation insuffisante des recrues.
- Luthier-réparateur	8549-226	4	7		
- Sculpteur sur bois	8549-246	4	8		
- Gabarieur	8549-302	4	6		

2/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S.	Situation	Particularités
INDUSTRIES DU MEUBLE ET DES ARTICLES D'AMEUBLEMENT					
Dessinateur-concepteur de produits en bois et matériaux connexes	Cont. qué.				Les industries du meuble et des articles d'ameublement se composent en majorité d'entreprises familiales de petite et moyenne taille. Ce sont des industries à forte concentration de main-d'oeuvre, principalement masculine. On y constate une progression continuelle du taux de syndicalisation; toutefois, le tiers des travailleurs seulement sont syndiqués. On fera face à une mécanisation de plus en plus poussée des opérations de production.
- Dessinateur de meubles	3313-118	5	8	Évolution	
Gabarieurs et modeleurs N.C.A.	8395			Évolution	
- Copiste de meubles	8395-110	5	7		
- Maquettiste	8395-118	4	7		
- Modeleur de meubles métalliques	8395-138	4	7		
- Gabarieur	8395-150	4	7		
- Confectionneur de moules	8395-110	3	6		
- Gabarieur-modeleur	8395-244	4	7		
Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois	8540			Évolution	
- Contremaître d'ébénistes et de menuisiers en meubles	8540-110				
- Contremaître de contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois	8540-114				
Ébénistes et menuisiers	8541			Évolution	
- Ébéniste	8541-110	4	7		
- Traceur de charpentes en bois	8541-114	4	7		
- Poseur de cadres et de miroirs	8541-118	3	6		
- Régleur-conducteur de machines à cheviller	8541-122	3	5		
- Tailleur de mélamine	Cont. qué.				

3/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S.	Situation	Particularités
				Évolution	
Tapissiers-garnisseurs	8562				
- Tapissier-garnisseur	8562-110	4	7		
- Réparateur de garnitures	8562-114	3	6		
				Évolution	
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires N.C.A.	8579				
- Pulvérisateur de résines thermodurcissables	8579-122	3			
- Confectionneur d'articles en matière plastique	8579-134	3			
- Lamineur de fibre de verre	8579-150	3			
				Évolution	
Peintres-décorateurs	8595				
- Vernisseur de meubles	8595-110	4	6		
- Décorateur	8595-134	3	5		
- Finisseur, retoucheur (meubles)	8595-146	3	4		
				Évolution	En dépit de surplus généralisés de travailleurs, des pénuries sont prévues dans certaines régions du Québec.
Techniciens-spécialistes	2117				
- Technicien spécialiste des produits forestiers	2117-114	5	7		

4/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Précisions

1° LES INDUSTRIES DU BOIS

Déjà soumise à une concurrence féroce sur le marché américain, l'industrie du bois a écopé, dans le cadre d'un accord entre le Canada et les États-Unis, d'une taxe de 15 % sur le bois d'oeuvre. Cette taxe affectera davantage les petites entreprises qui n'auront plus la marge de manoeuvre nécessaire pour moderniser leur équipement de production. Dans les grandes entreprises, la mécanisation se soldera par la perte de quelques emplois.

Bien que la croissance du secteur manufacturier et plus spécialement celle de l'industrie des biens durables promettent d'être assez fortes au cours des prochaines années, des efforts seront faits sur le plan technologique pour augmenter davantage la productivité. L'introduction de machines à contrôle numérique, par exemple, pourrait freiner légèrement la création d'emplois et toucher notamment les machinistes (groupe des usineurs).

Quant aux travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois ou en plastique (ouvriers, contremaîtres, mécaniciens, réparateurs et inspecteurs spécialisés), ils sont exposés à une croissance de l'emploi plutôt faible, le taux de croissance annuel prévu étant de 1,2 % entre 1985 et 1993.

Résultant de ces nombreux changements, le manque d'expérience et de formation des travailleurs disponibles expliquent en bonne partie les pénuries de main-d'oeuvre prévues parmi plusieurs professions du secteur, notamment parmi les régleurs-conducteurs de machines à bois.

2° LES INDUSTRIES DU MEUBLE ET DES ARTICLES D'AMEUBLEMENT

Le Québec occupe la seconde place dans l'industrie canadienne du meuble. Bien qu'elle ait été fortement touchée par la récession économique de 1982, l'industrie québécoise du meuble a rapidement évolué, ayant su s'ajuster aux comportements, caractéristiques et besoins des consommateurs.

Par ailleurs, ce secteur industriel subit de plus en plus la concurrence étrangère et doit se montrer très compétitif. Les nouveaux investissements y sont prioritairement destinés à l'achat d'équipement afin d'augmenter la productivité.

Malgré une baisse d'effectifs de 3 000 en 1986, l'emploi bénéficie actuellement de l'activité observée dans le secteur de la construction cette même année. En profitant de ce nouveau dynamisme, l'industrie de l'ameublement pourrait connaître une hausse de 5 000 emplois d'ici 1993.

Le secteur du meuble est majoritairement composé de petites et moyennes entreprises de type familial; le pourcentage d'employés masculins y est très élevé. La main-d'oeuvre est syndicalisée à 72,7 % dans les entreprises de meubles de bureau, et à 47,7 % dans les entreprises de meubles de maison. Notons toutefois que le tiers seulement des employés des industries du meuble sont syndiqués, même si cette proportion augmente continuellement.

B. LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS

Le tableau 7 indique les liens horizontaux entre chacune des professions significatives du secteur. Il a été élaboré à partir des sources 7, 8, 26 et 27.

Par liens horizontaux, nous désignons l'éventail des professions que peut exercer successivement un individu.

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives		Professions
▪ Industries du bois		
8230	Contremaîtres-industries du bois	Transfert possible entre toutes les professions du groupe 8230.
8233	Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés	Transfert possible entre les professions du groupe 8233.
8350	Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine	Transfert possible entre toutes les professions du groupe 8350.
8351	Modeleurs sur bois	Transfert possible entre les professions du groupe 8351.
8355	Raboteurs, tourneurs et façonneurs	Transfert possible entre les professions du groupe 8355.
8539	Travailleurs du bois à la machine	Transfert possible entre les professions du groupe 8359.
8549	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois	Transfert possible entre les professions du groupe 8549. Transfert possible de la profession 8549-332, Gabarieur, à la profession 8355-110, Régleur-conducteur de machines à bois.
▪ Industries du meuble et des articles d'ameublement		
8395	Gabarieurs et modeleurs n.c.a.	Transfert possible entre les professions du groupe 8395. Transfert possible de la profession 8395-204, Confectionneur de moules, à la profession 8351-110, Modeleur sur bois.
8540	Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois	Transfert possible entre les professions du groupe 8540.

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives		Professions
8541	Ébénistes et menuisiers	Transfert possible entre les professions du groupe 8541. Transfert possible de la profession 8541-110, Ébéniste, aux professions des groupes 8355, 8549 et 8595.
8562	Tapissiers-garnisseurs	Transfert possible entre les professions du groupe 8562.
8579	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires n.c.a.	Transfert possible entre les professions du groupe 8579.
8595	Peintres-décorateurs	Transfert possible entre les professions du groupe 8595.
2117	Techniciens-spécialistes	

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DÉTERMINANTS

Les deux tableaux suivants présentent de façon synthétique et par catégorie d'entreprise:

— les événements susceptibles d'imposer des interventions dans le secteur professionnel (Tableau 1.4.A.);

— les tendances de l'évolution du secteur (Tableau 1.4.B.).

L'information provient dans les deux cas des sources 5, 6, 10 et 11.

Tableau 1.4.A.
ÉVÉNEMENTS SUSCEPTIBLES D'ENTRAÎNER DES INTERVENTIONS DANS LE SECTEUR (5, 6, 10, 11)

Catégories	Événements
▪ Industries du bois	- Ouverture d'une usine dans la région de Bas St-Laurent - Gaspésie, entraînant une nouvelle demande de luthiers. - Presque 60% du bois d'oeuvre est exporté vers les États-Unis qui cherchent, par des mesures protectionnistes, à réduire l'entrée de bois canadien. - Les changements technologiques accroîtront la productivité, de sorte qu'il n'y aura qu'une faible hausse de l'emploi dans le secteur du bois.
▪ Industries du meuble et des articles d'ameublement	- Des innovations technologiques continuent de modifier le processus de production; notons entre autres l'utilisation d'appareils à commande numérique pour le tournage. - Profitant d'un nouveau dynamisme, le secteur de l'ameublement pourrait connaître une hausse de 5 000 emplois d'ici 1993.

Tableau 1.4.B.
TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR (5, 6, 10, 11)

Catégories	Tendances
▪ Industries du bois	- Les professions liées à la transformation du bois (contremaîtres, manoeuvres et ouvriers) continuent de perdre de l'importance relativement au nombre total d'emplois. - Les professions du groupe des travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits en bois connaîtront une croissance du nombre d'emplois plutôt faible (taux de croissance annuelle moyen de 1,2 % entre 1985 et 1993). - Les qualifications requises pour exercer plusieurs professions de ce groupe étant peu élevées (30 % des travailleurs n'ont pas une 9e année), ces dernières attirent généralement de nombreux candidats dont une forte proportion d'immigrants. - Le nombre d'emplois reliés à l'usinage restera à peu près le même. On ne prévoit qu'une faible hausse de l'emploi dans ce domaine étant donné les efforts technologiques qui y sont faits pour augmenter la productivité. - L'industrie des portes et fenêtres est marquée par l'introduction de matériaux plastiques.
▪ Industries du meuble et des articles d'ameublement	- Si la tendance enregistrée au cours des dernières années se poursuit, soit un ajustement aux comportements, caractéristiques et besoins des consommateurs, on prévoit un gain de plus de 5 000 emplois d'ici 1993. - On remarque une nette tendance à utiliser de nouveaux matériaux tels la mélamine, le métal, le verre et le plastique. - L'industrie des armoires de cuisine est caractérisée par la fabrication de produits comportant de nouveaux matériaux ou un nouveau design. Dans les grandes entreprises, on note l'introduction de machines-outils automatisées et informatisées. - L'évolution de l'industrie du meuble de maison rembourré est reliée au choix des matériaux de recouvrement. La tendance vers les meubles modulaires devrait se poursuivre ainsi qu'une préoccupation plus marquée pour le design.

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

Le tableau 8 nous renseigne sur les besoins anticipés de main-d'oeuvre des différentes catégories professionnelles. Il rapporte les prévisions d'emplois du *Modèle québécois de prévision par profession, ...1982-1990* (11) en ce qui concerne la demande annuelle à moyen terme ainsi que celles de la publication *Les perspectives professionnelles au Québec 1985-1993* (6) en ce qui concerne la demande annuelle à long terme.

DEMANDE ANNUELLE À MOYEN TERME

— Information de nature quantitavive estimant ce que seront les besoins de main-d'oeuvre d'ici 1990, eu égard à l'évolution de l'activité économique. Ces données réfèrent au besoin net de travailleurs par rapport au niveau d'emploi de 1982.

— Information de nature qualitative suggérant l'importance du déséquilibre entre la demande et l'offre d'emploi. Les besoins professionnels peuvent être:

- faibles (moins de 15 % d'écart);
- moyens (de 15 à 25 % d'écart);
- élevés (plus de 25 % d'écart).

DEMANDE ANNUELLE À LONG TERME

— Information de nature quantitative estimant ce que seront les besoins de main-d'oeuvre d'ici 1993. Ces données réfèrent au besoin net par rapport au niveau d'emploi de 1985.

— Information de nature qualitative suggérant l'importance du déséquilibre entre la demande et l'offre d'emploi. Les besoins professionnels peuvent être:

- faibles: taux de chômage simulé pour 1993 sensiblement supérieur à celui de la moyenne des professions (8,2 %);
- [illegible] taux de chômage simulé pour 1993 comparable à celui de la moyenne des professions (8,2 %);
- élevés: taux de chômage simulé pour 1993 [illegible] à celui de la moyenne des professions (8,2 %).

Les données prévisionnelles du tableau 8 sont des moyennes provinciales qui doivent être interprétées avec réserve. Aussi, présente-t-on au tableau 9.1 des prévisions régionales à court terme.

Les besoins à court terme sont exprimés par région administrative et pour l'ensemble du Québec à partir des prévisions de population totale et projetée de la main-d'oeuvre pour 1988. Les notes qui accompagnent le tableau apportent [illegible] prévisions présentées portent sur des [illegible] groupes professionnels seraient [illegible]

Les besoins à long terme sont [illegible] et [illegible] Les données [illegible] du Québec (6).

Tableau 8
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN D'OEUVRE PAR PROFESSION COURANTE

Professions	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S.	Demande annuelle à moyen terme		Demande annuelle à long terme	
▪ Industries du bois							
Contremaîtres dans l'industrie du bois (à l'exclusion des pâtes et papiers)	8230			29,5	(É)[a]	13,3	(F)[a]
Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés	8233	3	5	- 1,5	(F)	0,1	(F)
Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine	8350			10,9	(É)	7,1	(É)
Modeleurs sur bois	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5,6	(É)	- 0,5	(É)
Raboteurs, toumeurs et façonneurs	8355	3	5	30,9	(F)	14,1	(É)
Travailleurs du bois à la machine n.c.a.	[illegible]	3	5	0,5	(F)	- 0,9	(É)
Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois	[illegible]			13,3	(F)	- 14,5	(F)
[illegible]							
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ébénistes et menuisiers	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]							
[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Direction de la formation professionnelle, MEQ

Tableau 2.1
SYNTHÈSE DES BESOINS PAR PROFESSION COURANTE

Professions	Code CCDP	Court terme (1988)													Long terme (1993)	
		01	02	03	04	05	06S	06M	06N	07	08	09 10	Québec TOTAL	Emplois prévus	Nombre	%
- Techniciens spécialistes	2217	SM	SL	SL	SL	SL	ÉQ	SL	SL	ÉQ	SL	ÉQ	SL	5 150	559	11,0
- Dessinateurs de meubles	3313-118	SL	SL	SL	SL	ÉQ	SL	SL	SL	SL	ÉQ	PL	SL	8 000	1 158	18,0
- Contremaîtres - industries du bois (à l'exclusion des pâtes et papiers)	8230	SL	SL	SL	ÉQ	SS	-	SL	ÉQ	SM	SL	-	SL	1 150	108	12,0
- Ouvriers à la fabrication de contre-plaqué	8233	SM	-	SM	SM	-	SL	SL	-	-	-	-	SM	450	1	0,1
- Contremaîtres - bois, matériaux connexes	8350														57	14,8
- Modeleurs sur bois	8351	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	--	4	- 2,8
- Raboteurs-toumeurs	8355	SM	SM	ÉQ	SM	ÉQ	SL	SL	SL	ÉQ	SL	-	SL	2 300	113	3,7
- Travailleurs du bois à la machine	8356	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3,0
- Calibreurs et modeleurs n.c.a.	8357	-	-	-	-	-	ÉQ	ÉQ	-	-	-	-	ÉQ	400	108	21,7
- Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de [illegible]	8540	ÉQ	-	ÉQ	ÉQ	ÉQ	SL	SL	ÉQ	-	-	-	ÉQ	2 600	541	16,5
[illegible]	[illegible]	[illegible]														
[illegible]	[illegible]	[illegible]														
[illegible]	[illegible]	[illegible]														
[illegible]	[illegible]	[illegible]														
[illegible]	[illegible]	[illegible]														

A. LES INDUSTRIES DU BOIS

Dans ce domaine, les perspectives d'emploi à long terme sont généralement satisfaisantes. C'est le cas pour les professions Contremaîtres du travail du bois à la machine (8350), Modeleurs sur bois (8351), Raboteurs, tourneurs et façonneurs (8355) et Travailleurs du bois à la machine (8359).

Par contre, les contremaîtres des industries du bois (8230), les ouvriers à la fabrication de contre-plaqué (8233) et les travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois (8549) seront confrontés à des perspectives d'emploi plutôt médiocres. Les travailleurs les moins scolarisés seront très probablement touchés; ils sont nombreux dans cette dernière catégorie professionnelle.

B. LES INDUSTRIES DU MEUBLE ET DES ARTICLES D'AMEUBLEMENT

Le portrait du sous-secteur Meubles et articles d'ameublement semble assez sombre sur le plan des perspectives d'emploi, si ce n'est de la profession Gabarieur et modeleur (8395) où l'on prévoit 108 emplois d'ici 1993.

Les prévisions du MQPP semblent cependant quelque peu pessimistes car elles ne tiennent pas compte du dynamisme dont fait preuve actuellement le sous-secteur. Aussi, même si le MQPP annonce des surplus généralisés de travailleurs, nous anticipons une pénurie de main-d'oeuvre dans certaines professions du sous-secteur en raison d'un manque de formation et d'une trop faible mobilité des travailleurs dans quelques régions.

Notes explicatives sur les prévisions à moyen terme du tableau 2.1

3313-118	Dessinateur-modéliste de meubles	Des pénuries sont à prévoir en raison d'une offre insuffisante de formation en Mauricie – Bois-Francs et sur la Côte-Nord.
8230	Contremaîtres-industries du bois (à l'exclusion des pâtes et papiers)	La MRC de Mékinac dans la Mauricie – Bois-Francs sera touchée par une pénurie de travailleurs parmi les professions composant ce groupe.
8351-110	Modeleur sur bois	Une pénurie est à signaler dans la région de Québec.
8355-110	Régleur-conducteur de machines à bois	En raison d'une offre insuffisante de formation, des pénuries sont à prévoir dans les régions de Québec et de la Mauricie – Bois-Francs (particulièrement dans la MRC d'Arthabaska et de Maskinongé) et dans la MRC du Granit (région 05).
8355-130	Conducteur de tour à bois	En raison d'une offre insuffisante de formation, des pénuries sont à prévoir dans la région de Québec.
8541-110	Ébéniste	Malgré les surplus prévus, des pénuries sont anticipées en raison d'une offre insuffisante de formation dans la Beauce, dans la sous-région de Richelieu – Yamaska, dans la Montérégie et dans Laurentides-Lanaudière.
8541-126	Réparateur de menuiserie d'assemblage	Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans la Mauricie – Bois-Francs en raison d'une offre insuffisante de formation.

8541-150	Monteur de meubles	Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre dans la Beauce.
8541-154	Monteur de châssis et portes	Malgré les surplus prévus, une pénurie est à craindre sur la Côte-du-Sud (région 03).
8541	Tailleur de mélamine	Malgré les surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les MRC de Rivière-du-Loup et de Témiscouata (région 01).
8549-174	Assembleur de cercueils	En dépit des surplus prévus, des pénuries toucheront cette profession sur la Côte-du-sud (région 03).
8549-222	Luthier	En dépit des surplus prévus, des pénuries toucheront cette profession dans la MRC de Matane (région 01).
8549-226	Luthier-réparateur	En dépit des surplus prévus, des pénuries toucheront cette profession dans la région de Québec dû à une offre insuffisante de formation.
8562-110	Tapissier-garnisseur	Les régions de Québec et de la Montérégie seront aux prises avec une pénurie de travailleurs en raison d'une offre insuffisante de formation.
8579-150	Lamineur de fibre de verre	Malgré les surplus prévus, l'ensemble du Québec connaîtra, pour les mêmes raisons, une pénurie de travailleurs dans cette profession. Celle-ci touchera plus particulièrement les régions de Québec, de la Montérégie et de Montréal-Centre, la MRC de Drummondville et le Sud de la région Laurentides-Lanaudière.
8595-110	Peintre	La Mauricie – Bois-Francs, particulièrement la MRC de Drummond, et les sous-régions Rive-Sud et Richelieu – Yamaska de la Montérégie seront aux prises avec des pénuries, en raison d'une offre insuffisante de formation.

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes

2.2 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

Le tableau 9 renseigne sur les besoins anticipés de main-d'oeuvre à moyen et à long termes pour exercer les nouvelles professions du secteur.

Le tableau a été élaboré à l'aide de l'index général du Répertoire des profils de formation professionnelle (7) ainsi que de la 8e édition du guide de la CCDP (9).

Tableau 9
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR NOUVELLE PROFESSION

Professions	Code C.C.D.P.	Cote F.G.	Cote P.P.S.	Demande annuelle à moyen terme		Demande annuelle à long terme	
Apprenti régleur-conducteur de machines à bois	8355-111	4	7	30,9	(F)[a]	14,1	(É)[a]
Apprenti ébéniste (meubles)	8541-111	4	7	174,6	(M)	136,1	(F)
Technicien de machines à mouler	8579-108	4	6	87,4	(É)	80,9	(É)
Conducteur de machines à extruder des feuilles minces (plastique)	8579-163	3	5	87,4	(É)	80,9	(É)
Opérateur de machines à mouler par soufflage	8579-164	3	5	87,4	(É)	80,9	(É)

a. Besoins professionnels (F) faibles (M) moyens (É) élevés

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 LE SECTEUR

3.2 Les formations

LE SECTEUR

A. DÉFINITION DU SECTEUR ACTUEL

Jusqu'à récemment, le secteur Meuble et construction de la formation professionnelle regroupait les techniques de transformation et les traitements du bois ainsi que la fabrication de meubles.

Au secondaire, les programmes étaient les suivants:

Sous-secteur MEUBLE		Sous-secteur CONSTRUCTION	
1192	Tapissier d'ameublement	261-200	Briqueteur-maçon
1193	Fabrication du meuble en série	265-600	Travailleur de la construction II
1194	Façonnage du bois	266-600	Travailleur de la construction I
1195	Meuble et gabarit		
1206	Meuble et gabarit II		
273-600	Meuble et gabarit I		
1207	Modeleur, stratifieur en plastique renforcé		
1208	Finition du meuble		
1209	Rembourrage industriel		
269-600	Gabarits et échantillons		
275-600	Modeleur		
257-100	Menuisier d'atelier		
257-200	Menuisier d'atelier		
258-300	Menuisier de préfabrication		
259-300	Menuisier d'agencement		
260-100	Rembourreur		
260-200	Rembourreur		
262-100	Stratifieur, finisseur en plastique renforcé		
262-200	Stratifieur, finisseur en plastique renforcé		

Quant aux programmes du collégial, il s'agissait de Transformation du bois en produits finis et de Techniques du meuble et du bois ouvré.

Le tableau 10 fournit la liste des professions qui correspondent à chacun des programmes du secteur Meuble et construction, tel que défini par les travaux du GIPEX (7).

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants		Code C.C.D.P.	Professions significatives [a]	Cote F.G. [b]	Cote P.P.S. [c]
MEUBLE					
Au secondaire					
1192	Tapissier d'ameublement	8562-110	Tapissier-garnisseur	4	7
1193	Fabrication du meuble en série	8355-110	Régleur-conducteur de machines à bois	4	7
		8541-114	Traceur de charpentes en bois	4	7
1194	Façonnage du bois	8355-110	Régleur-conducteur de machines à bois	4	7
		8541-114	Traceur de charpentes en bois	4	7
1195	Meuble et gabarit	8355-110	Régleur-conducteur de machines à bois	4	7
		8541-114	Traceur de charpentes en bois	4	7
		8549-302	Gabarieur (bois)	4	6
		Cont. qué.	Menuisier d'atelier de bois ouvré	–	–
1206	Meuble et gabarit II	8355-110	Menuisier d'atelier de bois ouvré	4	7
		Cont. qué.	Régleur-conducteur de machines à bois	–	–
273-600	Meuble et gabarit I	8541-110	Ébéniste	4	7
		8541-114	Traceur de charpentes en bois	4	7
		8549-302	Gabarieur (bois)	4	6
		Cont. qué.	Menuisier d'atelier de bois ouvré	–	–
1207	Modeleur, stratifieur en plastique renforcé	8578-154	Monteur de moules	4	7
		8579-122	Pulvérisateur de résines thermo-durcissables	3	5
		8579-134	Confectionneur d'articles en matières plastiques	3	5
		8579-150	Lamineur de fibre de verre	3	4
1208	Finition du meuble	8595-110	Vernisseur de meubles	4	6
		8595-134	Décorateur de meubles	3	5
1209	Rembourrage industriel	8562-138	Rembourreur industriel	2	3

a. i.e. qui correspondent à des métiers définis
b. formation générale requise
c. préparation professionnelle spécifique requise

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants		Code C.C.D.P.	Professions significatives	Cote F.G.	Cote P.P.S.
269-600	Gabarits et échantillons	8541-110	Ébéniste	4	7
		8541-114	Traceur de charpentes en bois	4	7
		8549-302	Gabarieur (bois)	4	6
275-600	Modeleur	8581-110	Modeleur	4	8
		8351-110	Modeleur sur bois	4	8
		8395-204	Confectionneur de moules	3	6
		8395-244	Gabarieur-modeleur	4	7
257-100 257-200	Menuisier d'atelier	8781	Menuisier d'atelier		
258-300	Menuisier de préfabrication				
259-300	Menuisier d'agencement				
260-100 260-200	Rembourreur	8562-138	Rembourreur	2	3
262-100 262-200	Stratifieur en plastique renforcé	8579-134	Confectionneur d'articles en matière plastique	3	5
CONSTRUCTION					
Au secondaire					
261-200	Briqueteur-maçon	8782-110	Briqueteur-maçon	4	7
265-500	Travailleur de la construction II (charpentier-menuisier)	8781-110	Charpentier-menuisier	4	7
		8781-114	Charpentier-menuisier d'entretien	3	7
266-600	Travailleur de la construction I	8781-110	Charpentier-menuisier	4	7
Au collégial					
233-00	Transformation du bois en produits finis	2117	Technicien en transformation du bois		
233-01	Techniques du meuble et du bois ouvré	2117	Technicien du meuble et du bois ouvré		
		2117-114	Technicien spécialiste des produits forestiers	5	7

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. DÉFINITION DU SECTEUR EFFECTIF

Sous sa nouvelle appellation *Bois et matériaux connexes*, le secteur effectif reprend les programmes du secondaire et du collégial énumérés plus haut comme faisant partie du sous-secteur Meuble bien que, dans certains cas, leur titre ou leur code aient changé. Quant aux programmes du deuxième sous-secteur, ils font désormais partie du champ professionnel Construction. Le tableau 11 contient les professions significatives qui correspondent à chacun des programmes du secteur effectif selon le Répertoire des profils de formation professionnelle du GIPEX.

Les programmes 1195, Meuble et gabarit et 1440, Rembourrage ont été modifiés en septembre 1988. Dans le premier cas, les programmes 1206 et 1194 ont été retirés alors que dans le second, les programmes 1192, Tapissier d'ameublement et 1209, Rembourrage industriel ont été fusionnés. Le programme de meuble et garabit (1041) se donne dans la filière DÉP.

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF

Programmes		Code C.C.D.P.	Professions significatives existantes et nouvelles	Code F.G.	Code P.P.S.
Au secondaire					
1029	Modelage, stratifiage en plastique renforcé	8578-154	Monteur de moules	4	7
		8579-122	Pulvérisateur de résines thermo-durcissables	3	5
		8579-134	Confectionneur d'articles en matière plastique	3	5
		8579-150	Lamineur de fibre de verre	3	4
1193	Fabrication du meuble en série	8355-110	Régleur-conducteur de machines à bois	4	7
		8541-114	Traceur de charpentes en bois	4	7
1195	Meuble et gabarit	8355-110	Régleur-conducteur de machines à bois	4	7
		8541-114	Traceur de charpentes en bois	4	7
		8549-302	Gabarieur (bois)	4	6
1268	Finition du meuble	8595-110	Vernisseur de meubles	4	6
		8595-194	Décorateur de meubles	3	5
1440	Rembourrage	8562-126	Rembourreur industriel	2	3
1442	Gabarits et échantillons	8541-110	Ébéniste	4	7
		8541-114	Traceur de charpentes en bois	4	7
		8549-302	Gabarieur (bois)	4	6
257-100 257-200	Menuisier d'atelier	8781	Menuisier d'atelier		
258-200	Menuisier de préfabrication				
259-200	Menuisier d'agencement				
265-100 265-200	Rembourreur	8562-130	Rembourreur	2	3
262-100 262-200	Stratifieur, finisseur en plastique renforcé				
1443	Modeleur	8561-110	Modeleur	4	8
		8351-110	Modeleur sur bois	4	8
		8595-204	Confectionneur de moules	3	6
		8595-244	Gabarieur-modeleur	4	7

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF

Programmes		Code C.C.D.P.	Professions significatives existantes et nouvelles	Cote F.G.	Cote P.P.S.
1444	Meuble et gabarit I	8541-110	Ébéniste	4	7
		8541-114	Traceur de charpentes en bois	4	7
		8549-302	Gabarieur (bois)	4	6
		Cont. qué.	Menuisier d'atelier de bois ouvré	–	–
Au collégial					
233-00	Transformation du bois en produits finis	2117	Technicien en transformation du bois		
233-01	Techniques du meuble et du bois ouvré	2117	Technicien du meuble et du bois ouvré		
		2117-114	Technicien spécialiste des produits forestiers	5	7
		8549	Contremaître bois		
		8556	Contremaître sciage du bois		

Direction de la formation professionnelle, MEQ

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 Le secteur

3.2 LES FORMATIONS

LES FORMATIONS

A. PROGRAMMES D'ÉTUDES

a) Présentation générale

Cette section porte sur les programmes d'études qui composent le secteur Bois et matériaux connexes, tel que défini antérieurement en 3.1.B.

Le tableau 12, élaboré à l'aide des sources 12 à 16, 18 et 19, donne le titre et le numéro des programmes d'études par ordre d'enseignement (secondaire, collégial ou aux adultes). Il indique aussi le type de formation dont il s'agit (initiale ou complémentaire), la durée de cette formation (en nombre d'heures), la sanction ou le diplôme correspondant, la catégorie des programmes (par objectifs ou par contenu) ainsi que leur statut, actif ou inactif. Il mentionne au besoin les interventions du Ministère relativement aux différents programmes du secteur.

Tableau 12
LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Bois et matériaux connexes

Programmes		Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de programme	Statut	Interventions
		Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
AU SECONDAIRE (Jeunes/Adultes)							
1029	Modelage, stratifiage en plastique renforcé (274-500)	I	900	CÉP	PPO	A	En application depuis septembre 1987, sous forme de DÉP. Ancien code: 1207
1192	Tapissier d'ameublement	I	1 350	DÉP	PPO	A	En application depuis septembre 1987. A été retiré en septembre 1988.
1193	Fabrication du meuble en série (268-500)	I	1 350	DÉP	PPO	A	En application depuis septembre 1987, sous forme de DÉP.
1194	Façonnage du bois	I	1 350	DÉP	PPO	A	En application depuis septembre 1987, sous forme de DÉP. A été retiré en septembre 1988.
1195	Meuble et gabarit (271-500)	I	1 350	DÉP	PPO	A	Une révision a débuté en septembre 1988; programmes 1206 et 1194 à retirer.
1206	Meuble et gabarit II	I	1 350	DÉP	PPO	A	En application sous forme de DÉP depuis septembre 1987. A été retiré en septembre 1988.
1208	Finition du meuble (276-500)	I	1 350	DÉP	PPO	A	En application depuis septembre 1987, sous forme de DÉP.
1209	Rembourrage industriel	I	1 350	DÉP	PPO	A	En application depuis septembre 1987, sous forme de DÉP. A été retiré en septembre 1988.

1/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 12
LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Bois et matériaux connexes

Programmes		Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de programme	Statut	Interventions
		Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
1441	Rembourrage [a]	I	1 350	DÉP	PPO	A	Modifié à partir de septembre 1988; programmes 1192 et 1209 à retirer.
1442	Gabarits et échantillons	C	900	ASP	PPO	A	Ancien programme supplémentaire 269-600 qui sera converti en ASP (janvier 1989).
1443	Modelage	C	900	ASP	PPO	A	Ancien programme supplémentaire Modeleur (expérimental) 275-600 qui sera converti en ASP (janvier 1989).
1444	Meuble et gabarit I	C	900	ASP	PPO	A	Ancien programme supplémentaire 273-600 qui sera converti en ASP (janvier 1989).
257-100 257-200	Menuisier d'atelier	I			PPO	A	
258-300	Menuisier de préfabrication	I			PPO	A	
259-300	Menuisier d'agencement	I			PPO	A	
260-100 260-200	Rembourreur	I			PPO	A	
262-100 262-200	Stratifieur en plastique renforcé	I			PPO		

a. Seul programme du secteur "Adultes" retenu, les autres programmes étant du secteur "Jeunes".

2/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 12
LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Bois et matériaux connexes

Programmes		Type de formation: Initiale/ Complémentaire	Durée: Heures	Sanction	Catégorie de programme: Par objectifs / Par contenu	Statut: Actif / Inactif	Interventions
AU COLLÉGIAL							
233-01	Techniques du meuble et du bois ouvré	I	4 110	DÉC	PPC	A	(1986) (programme expérimental)
233-31	Techniques du meuble	I	2 010	AÉC	PPC	A	(1981)
233-71	Concepteur de meubles et de bois ouvré	C	1 507	DPEC	PPC	A	(1984)
241-56	Transformation des matériaux composites	I	2 820	CÉC	PPC	A	(1986)
570-39	Techniques d'ébénisterie	I	1 780	AÉC	PPC	A	
900-00	Ébénisterie d'art	I	960	AÉC	PPC	A	
900-74	Dessin de meubles	I	1 510	AÉC	PPC	A	
A L'ÉDUCATION DES ADULTES (au secondaire)							
KAA-003	Conduite de machines à bois	I	720	BC DGÉA	PPO		Mise à jour: septembre 1985
KAA-004	Fabrication de meubles spécialisés unitaires	I	1 230	BC DGÉA	PPO		Mise à jour: septembre 1987
KAA-048	Rembourrage: production en série	I	600	ACP	PPO		
ND	Ébénisterie: production de meubles en série	I	1 560	Bulletin local	PPO		

3/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 12
LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Bois et matériaux connexes

Programmes		Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de programme	Statut	Interventions
		Initiale/ Complé-mentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
ND	Modelage sur bois	I	990	ACP	PPO		
	Assemblage de meubles: production en série	I	150	ACP	PPO		
	Finition du meuble: production en série	I	480	ACP	PPO		
ND	Laminage, moulage et finition d'articles en fibre de verre	I	600		PPO		
	Transformation du bois ouvré (cours de base)	I	910	BC DGÉA	PPO		
ND	Modelage, option bois-métal ou option stratifié	I	1 500	ACP	PPO		
A L'ÉDUCATION DES ADULTES (au collégial)							
233-31	Techniques du meuble et du bois	I	1 560	AÉC	PPC	A	
57D-39	*Techniques d'ébénisterie*	*I*	*1 780*	*AÉC*	*PPC*	*A*	
90D-00	Ébénisterie d'art	I	960	AÉC	PPC	A	
90D-74	Dessin de meubles	I	1 510	AÉC	PPC	A	

4/4

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Précisions

Au secondaire, on reconnaît deux filières de formation initiale: celle qui mène au diplôme d'études professionnelles (DÉP) et celle qui conduit au certificat d'études professionnelles (CÉP). Dans certains cas, les élèves titulaires d'un DÉP ou d'un CÉP auront la possibilité de se spécialiser en suivant un programme complémentaire de formation; une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) leur sera alors délivrée.

Grâce à la politique d'harmonisation des champs et secteurs, il existe maintenant des programmes qui s'appliquent à la fois aux clientèles jeunes et adultes, permettant à ces dernières d'accéder aux nouvelles sanctions.

Il s'agit des programmes "découpés par cours" appartenant à l'ancienne structure du secteur Jeunes, des programmes du secteur Adultes retenus ainsi que des nouveaux programmes suivants, dont le contenu sera modifié à compter de septembre 1988:

- Meuble et gabarit (Façonnage du bois et Meuble et gabarit II);
- Rembourrage (Tapissier d'ameublement et Rembourrage industriel).

Il est à noter que les programmes actuellement offerts aux adultes continueront de faire l'objet d'un éventuel achat de cours MMSR par le Fédéral jusqu'en janvier 1989. Ces programmes figurent au tableau 12.

Rappelons également que certains programmes sont financés par le MÉQ:

- KAA-003 Conduite de machine à bois;
- KAA-004 Fabrication (non artisanale) de meubles spécialisés unitaires.

Au collégial, on reconnaît quatre types de sanctions:

- les programmes qui conduisent au diplôme d'études collégiales (DÉC);
- ceux qui conduisent au certificat d'études collégiales (CÉC);
- ceux qui conduisent au diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC) et
- ceux qui conduisent à l'attestation d'études collégiales (AÉC).

D'autres programmes maison peuvent être élaborés dans le but de répondre à des besoins particuliers de formation. Ces programmes sont soumis à l'approbation du Ministre et doivent comprendre un minimum de 15 unités (675 heures).

Orienté vers la production industrielle, le programme Techniques du meuble et du bois ouvré prépare par exemple l'élève à exécuter des tâches à caractère technique tout comme il lui facilite l'accès à des postes de gestion de la production.

b) L'éducation des adultes au collégial

Au collégial, trois programmes sont offerts aux adultes:

1. Techniques du meuble et du bois;
2. Techniques d'ébénisterie et
3. Dessin de meubles.

Le tableau 3.2.A.b) indique, par région, les centres de formation pour adultes qui offrent ces programmes.

Tableau 3.2.A.b)
CENTRES DE FORMATION QUI OFFRENT DES PROGRAMMES LIÉS AU TRAVAIL DU BOIS, É.D.A.

Régions	Centres	Programmes		
		1	2	3
02	Cégep d'Alma		X	
04	Cégep de Victoriaville	X	X	X

B. CLIENTÈLES

a) Présentation générale

Le tableau 13 répartit la clientèle du secteur pour les années 1982 à 1986, par programme et selon la région administrative. Analysé dans la section Description de l'évolution de la clientèle, il regroupe et synthétise les données propres au secteur afin d'en faciliter l'interprétation pour tout le Québec. Il permet ainsi de comparer les différentes régions et options.

Le nombre d'étudiants inscrits a été obtenu grâce aux bulletins statistiques suivants:

— *Effectifs scolaires au cégep 1981-1986* (19, 21, 23)

— *Effectifs scolaires au secondaire par programme 1982-1986* (20, 22)

— *Liste des enseignements et des clientèles à l'Éducation des adultes* (32, 33)

Le nombre de diplômés disponibles sur le marché du travail a fait l'objet d'une compilation spéciale à partir des données de l'opération Relance 1983-1987, ceci afin que les différents secteurs de la formation professionnelle soient comparables entre eux (24, 25). Il est à noter toutefois que l'on retrouve des différences importantes entre, d'une part, le nombre de diplômés du MESS (34) et du MÉQ (36) et, d'autre part, les données fournies par l'opération Relance. En effet, les dernières sont toujours inférieures au nombre de diplômes accordés par les deux ministères. Cela est dû au fait que parmi tous les diplômés, Relance ne retient que ceux qui travaillent ou sont disponibles pour travailler, excluant ainsi tous ceux qui ont choisi de poursuivre leurs études ou ont abandonné la recherche d'un emploi. Ces différences sont cependant très révélatrices de la pertinence de maintenir certains programmes et de l'évolution du placement des finissants.

Au secondaire, les programmes du secteur Bois et matériaux connexes sont offerts dans six régions du Québec. La région de Montréal (06) est de loin celle qui regroupe le plus grand nombre de programmes. S'ajoutent, par ordre décroissant du nombre de programmes offerts, les régions de Trois-Rivières (04), Québec (03), Outaouais (07), Saguenay – Lac St-Jean (02) et Bas St-Laurent – Gaspésie (01).

Au collégial, il n'y a qu'un cégep qui offre un programme dans le secteur concerné: le cégep de Victoriaville, situé dans la région 04.

Il est surprenant de constater que dans la région de Montréal où se donne le plus grand nombre de programmes de niveau secondaire, on ne comptait jusqu'à l'ouverture récente, en septembre 1988, de l'École du meuble et du bois ouvré aucun établissement de niveau collégial à offrir les programmes du secteur.

Tableau 13
CLIENTÈLES
Bois et matériaux connexes
Formation professionnelle

Programmes	Régions	Enseignement (Public privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
				Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
AU SECONDAIRE													
Professionnel court													
257-100 Menuisier d'atelier	01	P	J	61		70		93		71		76	
	02	P	J	103		107		97		82		61	
	03	P	J	307		290		307		290		248	
	04	P	J	110		132		110		110		131	
	05	P	J	61		67		87		74		102	
	6.1	P	J	269		268		241		251		251	
	6.2	P	J	227		261		231		230		219	
	6.3	P	J	219		201		290		279		220	
	07	P	J	119		115		114		65		31	
	08	P	J	58		63		53		48		41	
	09	P	J	30		59		41		31		60	
	Total			1 564		1 633		1 664		1 531		1 440	
257-200 Menuisier d'atelier	01	P	J	65		54		46	17	74	9	44	2
	02	P	J	98		75		75	29	80	25	46	17
	03	P	J	262		240		212	123	186	54	179	29
	04	P	J	109		71		85	14	61	30	67	7
	05	P	J	54		40		57	8	63	37	37	
	6.1	P	J	183		201		164	57	149	27	135	48
	6.2	P	J	168		141		133	11	103	28	114	18
	6.3	P	J	130		126		110	29	157	23	121	30
	07	P	J	66		56		66		52	17	43	7
	08	P	J	46		44		56		28	13	17	5
	09	P	J	28		32		29	13	31	4	38	36
	Total			1 209		1 080	379	1033	301	984	267	841	199
258-300 Menuisier de fabrication	01	P	J	18		10		19	2	16	6	13	3
	02	P	J	9		7		10	5	14	6	-	8
	03	P	J	20		23		11	9	14	4	2	1
	6.1	P	J	-		16		21	14	11	12	-	6
	08	P	J	3		2		7		3		1	2
	Total			50		58	32	68	30	58	28	16	20

1/5

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 13
CLIENTÈLES
Bois et matériaux connexes
Formation professionnelle

Programmes		Régions	Enseignement (Public privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
					Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
259-300	Menuisier d'agencement	01	P	J	10		10		4	6	2		18	
		02	P	J	56		26		31	17	17	9	26	7
		03	P	J	88		44		30	23	23	6	45	7
		04	P	J	43		44		47	22	46	12	15	12
		05	P	J	12		15		9	6	11	7	11	
		6.1	P	J	22		8		-		-			
		6.2	P	J	-		-		23	7	14	14	10	7
		6.3	P	J	17		11		6		13		-	
		07	P	J						3	10	2	3	
		09	P-p	J	-		-				-		-	13
		Total			248		158		150	84	136	50	128	46
260-100	Rembourreur	6.1	P	J			12		2		5		1	
		6.2	P	J	23		30		17		14		15	
		6.3	P	J	32		12		28		53		27	
		07	P	J	14		11							
		Total			69		65		47		72		43	
260-200	Rembourreur	6.1	P	J					6	0	2	3	3	0
		6.2	P	J	43		16		10	3	10	2	8	2
		6.3	P	J	44		9		15	6	3	3	4	0
		07	P	J			5			0		0		0
		Total			87		30	39	31	9	15	8	25	2
262-100	Stratifieur, finisseur en plastique renforcé	04	P	J	14		19		15		12		19	
		6.3	P	J	1									
		Total			15		19		15		12		19	
262-200	Stratifieur, finisseur en plastique renforcé	04	P	J	10		13		6	2	6		6	
		Total			10		13		6	2	6		6	

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 13
CLIENTÈLES
Bois et matériaux connexes
Formation professionnelle

Programmes		Régions	Enseignement (Public privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
					Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
AU SECONDAIRE														
Professionnel long et supplémentaire														
267-500	Tapissier d'ameublement	6.2	P	J	5					0		0		0
		6.3	P	J	24		14		14	7	12	9	9	8
		Total			29		14	18	14	7	12	9	9	8
268-500	Fabrication du meuble en série	02	P	J						0	13	0		0
		04	P	J	90		91		70	18	46	23	56	17
		6.2	P	J	1		1			0		0		2
		Total			91		92	37	70	18	59	23	56	19
267-600	Gabarits et échantillons	04	P	J	20		20		20	11	17	11	10	8
		6.2	P	J	3		1			0		0		0
		Total			23		21	11	20	11	17	11	10	8
270-500	Façonnage du bois	6.2	P	J	8		3		1		12		4	10
		6.3	P	J						5			4	2
		Total			8		3	6	1	5	12	4	4	12
271-500	Meuble et gabarit	01	P-p	J	15		13		14	1	14	8	11	0
		03	P	J	9		11		7	1	6	3	10	5
		04	P	J							13	0		8
		6.1	P-p	J	146		94		85	17	58	21		20
		6.2	P-p	J	113		80		76	25	54	21	27	18
		6.3	P-p	J	101		61		49	10	65	11	30	11
		07	P	J	17		11			3			7	7
		Total			401		270	137	231	57	210	64	85	69
272-50	Meuble et gabarit II	03	P	J	52		60		56	16	69	24	0	35
		6.1	P	J					1	0	5	0	16	0
		6.3	P	J			23		14	3	18	2	13	3
		Total			52		83	32	71	19	92	26	47	43

3/5

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 13
CLIENTÈLES
Bois et matériaux connexes
Formation professionnelle

Programmes		Régions	Enseignement (Public privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
					Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
273-600	Meuble et gabarit I	01	P	J						0		0	3	0
		03	P	J	12		8		5	4	7	2	9	4
		04	P	J								0	3	0
		6.1	P	J	16		49		28	29	8	4	3	2
		6.2	P-p	J			4			1	1	0		0
		6.3	P	J					12	0	7	2	8	4
		Total			28		61	18	45	34	23	8	26	10
274-500	Modeleur, stratifieur en plastique renforcé	04	P	J						0	6	0	7	1
		6.1	P	J					2	0		0		0
		6.3	P-p	J	18		16			2	21	3	14	5
		Total			18		16	7	2	2	27	3	21	6
275-600	Modeleur	6.1	P	J			9		9	5	10	3	5	6
		Total			18		9		9	5	10	3	5	6
276-500	Finition du meuble	02	P	J					14	0		1	9	0
		6.2	P	J					10	0	15	5	9	0
		6.3	P	J	21		32		18	10	11	4	18	1
		Total			21		32	15	42	10	26	10	36	1
277-500	Rembourreur industriel	04	P-p	J	40		38		28	13	22	10	35	10
		6.3	P	J					1	0		0		0
		Total			40		38	26	29	13	22	10	35	10
Total secondaire jeune:					3 981		3 695	923	3 548	570	3 324	497	284	

4/5

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 13
CLIENTÈLES
Bois et matériaux connexes
Formation professionnelle

Programmes	Régions	Enseignement (Public privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
				Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
AU COLLÉGIAL													
233-01 Techniques du meuble et du bois ouvré	01						1						
	03						17				27		4
	04			191		168	1	151	35	127	14	97	
	6.3										3		
	Total			191		168	19	151	35	127	44	97	4
A L'ÉDUCATION DES ADULTES													
Secondaire													
Conduite de machines à bois			A							30		29	
Ébénisterie de fabrication			A							90		103	
Collégial													
233-00 Meuble et bois ouvré		P	A			5				9			
	Total					5				129		132	

5/5

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.a)
LA CLIENTÈLE AU COLLÉGIAL 1984-1987
Secteur 233.00: Transformation du bois en produits finis

1984			1985				1986			1987
hiver		automne	hiver		automne		hiver		automne	hiver
(1)	(2)	(1)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(1)
478	43	490	386	10	416	29	402	24	340	332

1: Régulier
2: Éducation permanente

b) Description de l'évolution des clientèles

Au secondaire, les clientèles du secteur Bois et matériaux connexes ont fortement diminué entre 1982 et 1986, passant de 3 981 à 2 842 inscriptions, en baisse de 54 %.

Au collégial, les inscriptions diminuent de façon encore plus forte pendant la même période, passant de 191 à 97, en baisse de 49,2 %.

C'est entre 1985 et 1986 que la baisse d'inscriptions est la plus importante, tant au secondaire (14,7 %) qu'au collégial (24 %).

Les programmes de menuisier d'atelier (257-100 et 257-200) de l'ancien professionnel court sont de loin ceux qui regroupent le plus grand nombre d'étudiants et ce, pour chacune des années concernées. Par exemple, on y comptait, en 1986-87, respectivement 1 440 et 841 inscriptions. La clientèle de ces programmes est relativement stable. Entre 1982-83 et 1986-87, elle diminue de 7,9 % dans le premier cas et de 30 % dans l'autre.

En ce qui concerne le programme Meuble et gabarit (271-500), on constate une chute alarmante des inscriptions; entre 1982 et 1986, elles passent de 401 à 81, en baisse de 79 %.

Les programmes pour lesquels on enregistre une hausse de la clientèle sont, toujours pour la même période et par ordre décroissant d'importance: Finition du meuble (71,4 %), Stratifieur, finisseur en plastique renforcé (26,7 %) et Modeleur stratifieur en plastique renforcé (16,7 %).

Il importe d'apporter quelques éclaircissements au sujet des diplômés. D'une part, certains programmes s'échelonnent sur deux ans: c'est le cas de Menuisier d'atelier, de Rembourreur et de Stratifieur, finisseur en plastique renforcé. D'autre part, les données recueillies lors de l'opération Relance ne tiennent compte, comme il a été spécifié plus haut, que des diplômés étant sur le marché du travail. Enfin, on peut supposer que bon nombre d'élèves inscrits sont susceptibles d'abandonner leurs études avant l'obtention du diplôme.

Le tableau 3.2.B.b) renseigne sur les élèves qui fréquentent à temps plein les établissements des réseaux public et privé relevant du ministère de l'Éducation du Québec (1987-88). On y trouve la distribution de la clientèle du secteur en fonction du programme d'études, de la filière d'enseignement, du sexe et de la langue d'enseignement.

Tableau 3.2.B.b)
ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DES RÉSEAUX PUBLIC ET PRIVÉ
1987-88 (22)

Programmes		Filière d'enseignement	Langue d'enseignement: français			Langue d'enseignement: anglais			Total
			Masculin	Féminin	Sous-total	Masculin	Féminin	Sous-total	
Secteur meuble									
267-500	Tapissier d'ameublement	Prof. long	7	1	8				8
268-500	Fabrication du meuble en série	Prof. long	60	2	62				62
269-600	Gabarits et échantillons	Prof. supp.	11		11				11
270-500	Façonnage du bois	Prof. long				6	1	7	7
271-500	Meuble et gabarit	Prof. long	52	2	54	7		7	61
272-500	Meuble et gabarit II	Prof. long	9	1	10				10
273-600	Meuble et gabarit I	Prof. supp.	23		23				23
274-500	Modeleur, stratifieur en plastique renforcé	Prof. long	23	1	24				24
275-600	Modeleur	Prof. supp.	5		5				5
276-500	Finition du meuble	Prof. long	10		10				10
277-500	Rembourreur industriel	Prof. long	12		12				12
		Total:	212	7	219	13	1	14	233
257-100	Menuisier d'atelier	Prof. court	929	42	971	24	1	25	
257-200	Menuisier d'atelier	Prof. court	806	20	826	24		24	
258-300	Menuisier de préfabrication	Prof. court	21	2	23				
259-300	Menuisier d'agencement	Prof. court	94		94				
		Total:	1 850	64	1 914	48	1	49	

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.B.b)
ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DES RÉSEAUX PUBLIC ET PRIVÉ
1987-88 (22)

Programmes		Filière d'enseignement	Langue d'enseignement: français			Langue d'enseignement: anglais			Total
			Masculin	Féminin	Sous-total	Masculin	Féminin	Sous-total	
260-100	Rembourreur	Prof. court	38	5	43				43
260-200	Rembourreur	Prof. court	17	4	21				21
262-100	Stratifieur, finisseur en plastique renforcé	Prof. court	12	4	16				16
262-200	Stratifieur, finisseur en plastique renforcé	Prof. court	8		8				8
		Total:	75	13	88				88
119-399	Fabrication du meuble en série	DÉP	5	2	7				7
119-499	Façonnage du bois	DÉP				2		2	2
119-599	Meuble et gabarit	DÉP	12		12				12
120-699	Meuble et gabarit II	DÉP	9	1	10				10
120-799	Modeleur, stratifieur en plastique renforcé	DÉP	2		2				2
120-899	Finition du meuble	DÉP	8	1	9				9
		Total:	36	4	40	2		2	42

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

2/2

C. ENSEIGNEMENTS

Le tableau 3.2.C. permet d'analyser l'évolution des enseignements entre 1983-84 et 1987-88. Il est à noter qu'aucun nouveau programme n'est apparu durant cette période.

Tableau 3.2.C.
ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DONNÉ DANS LE SECTEUR (19-25, 32-33)

Programmes offerts		1983-84		1985-86		1986-87		1987-88
		Régions	Diplômés	Régions	Diplômés	Régions	Diplômés	Régions
AU SECONDAIRE								
257-100	Menuisier d'atelier	1- 2- 3- 4- 5- 6.1- 6.3 - 7- 8- 9		1- 2- 3- 4- 5- 6.1- 6.2- 6.3- 7- 8- 9		1- 2- 3- 4- 5- 6.1- 6.2- 6.3- 7- 8- 9		1- 2- 3-4- 5- 6.1- 6.2- 6.3- 7- 8- 9
257-200	Menuisier d'atelier	1- 2- 3- 4- 5- 6.1- 6.2- 6.3- 7- 8- 9	379	1- 2- 3- 4- 5- 6.1- 6.2- 6.3- 7- 8- 9	267	1- 2- 3- 4- 5- 6.1- 6.2- 6.3- 7- 8- 9	199	1- 2- 3- 4- 5- 6.1- 6.2- 6.3- 7- 8- 9
258-300	Menuisier de préfabrication	1- 2- 3- 6.1- 8	32	1- 2- 3- 6.1- 8	28	1- 2- 3- 8	20	1- 2- 3- 8
259-300	Menuisier d'agencement	1- 2- 3- 4- 5- 6.1- 7		1- 2- 3- 4- 5- 6.2- 7- 9	50	1- 2- 3- 4- 5- 6.2- 9	46	1- 2- 3- 4- 6.2
260-100	Rembourreur	6.1- 6.2- 6.3- 7		6.1- 6.2- 6.3		1- 6.1- 6.2		6.2- 6.3
260-200	Rembourreur	6.2- 6.3- 7	39	6.1- 6.2- 6.3	8	1- 6.1- 6.3	2	6.2- 6.3
262-100	Stratifieur finisseur en plastique renforcé	4		4		4		4
262-200	Stratifieur finisseur en plastique renforcé	4		4		4		4
267-500	Tapissier d'ameublement	6.3	18	6.3	9	6.3	8	6.3
268-500	Fabrication du meuble en série	4	37	4	23	4	19	4

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3.2.C.
ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DONNÉ DANS LE SECTEUR (19-25, 32-33)

Programmes offerts		1983-84		1985-86		1986-87		1987-88
		Régions	Diplômés	Régions	Diplômés	Régions	Diplômés	Régions
269-600	Gabarits et échantillons	4	11	4	11	4	8	4
270-500	Façonnage du bois	6.2	6	6.2	4	6.2	12	
271-500	Meuble et gabarit	1-3-6-7	137	1-3-4-6	64	1-3-6.2-6.3-7	69	4-6.1-6.2-6.3-7
272-500	Meuble et gabarit II	3-6.3	32	3-6.1-6.3	26	3-6.1-6.3	43	1-6.3
273-600	Meuble et gabarit I	3-6.1-6.2	18	3-6.1-6.2-6.3	8	1-3-6.1-6.3	10	1-6.3-7
274-500	Modeleur, stratifieur en plastique renforcé	6.3	7	4-6.3	3	4-6.3	6	6.2-6.3
275-600	Modeleur	6.1		6.1	3	6.1	6	6.1
276-500	Finition du meuble	6.3	15	6.3	10	2-6.2-6.3	1	6.2-6.3
277-500	Rembourreur industriel	4	26	4	10	4	10	4
AU COLLÉGIAL								
233-01	Techniques du meuble et du bois ouvré	1-4	19	4	44	4	4	4

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

	Régions administratives	Sous-régions
01	Bas Saint-Laurent – Gaspésie	1. Gaspé 3. Sainte-Anne-des-Monts 4. Bonaventure 7. Bas Saint-Laurent
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	1. Chicoutimi 4. Roberval
03	Québec	1. Rivière-du-Loup 3. Québec 5. Chaudière
04	Trois-Rivières	1. Bois-Francs 3. Mauricie
05	Estrie	– Aucune sous-région
06	Montréal	1. Granby 2. Saint-Jean 3. Beauharnois 4. Saint-Hyacinthe 6. Montréal métropolitain 7. Richelieu 8. Joliette 9. Terrebonne
07	Outaouais	1. Hull 3. Labelle
08	Abitibi-Témiscamingue	1. Rouyn-Noranda 3. Abitibi
09	Côte-Nord	1. Saguenay 3. Mingan
10	Nouveau-Québec	– Aucune sous-région

D. CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS

À partir de l'information dont on dispose sur les programmes d'études, les clientèles et les enseignements, nous tenterons de dégager, de façon synthétique, les caractéristiques des formations offertes dans le secteur du bois et des matériaux connexes.

a) Observations générales

Au secondaire, on note une concentration marquée des enseignements dans les régions de Montréal (06), Trois-Rivières (04), Bas St-Laurent – Gaspésie (01) et de l'Outaouais (07).

Les régions de Montréal, Trois-Rivières et de l'Outaouais comptent à elles seules sept écoles qui offraient l'option Meuble et gabarit en 1987-88. En deux ans, ce nombre a diminué de moitié à l'instar de la clientèle scolaire qui est passée de 210 inscriptions en 1985-86 à 85 inscriptions en 1987-88. Pour l'ensemble des programmes du secteur, la baisse est de 62,1 % en ce qui concerne le nombre d'étudiants inscrits et de 40,5 % en ce qui concerne le nombre d'écoles qui offrent les programmes.

Tableau 3.2.D.
NOMBRE D'ÉCOLES ET D'ÉTUDIANTS INSCRITS (1985-1988)
Secteur Bois et matériaux connexes

	1985-86	1987-88
Écoles	42	25
Étudiants inscrits	615	233

Au collégial, le cégep de Victoriaville (région 04) est le seul établissement à offrir l'option Techniques du meuble et du bois ouvré. Bien que la baisse de clientèle y soit moins importante qu'au secondaire, elle atteint tout de même 49,2 % puisqu'on comptait 191 inscriptions en 1982-83 et à peine 97 en 1986-87.

Cette situation nous fait dire qu'une meilleure répartition régionale des options serait souhaitable. Par contre, il est vrai qu'une restriction du nombre d'écoles autorisées à offrir les programmes d'études du secteur permettrait à ces centres d'atteindre un plus haut niveau d'excellence.

b) Améliorations souhaitables

Il y aurait intérêt à ce que les écoles créent des liens de plus en plus étroits avec les entreprises du secteur afin de favoriser une meilleure compréhension des besoins et attentes du milieu industriel.

La mise sur pied de comités réunissant des représentants des deux milieux pourrait s'avérer un atout important dans la quête d'une meilleure formation. Le rôle de ces comités serait de voir à ce que les différents centres de formation soient au fait des nouvelles technologies et qu'ils possèdent l'équipement moderne nécessaire, tout comme ils pourraient faciliter l'organisation de stages d'enseignants en milieu de travail et autres activités de perfectionnement.

De même, il est essentiel d'assurer une plus grande visibilité des options afin d'inciter de nouvelles clientèles à joindre les rangs de la formation professionnelle.

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

4.2 Explication des écarts

LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

Le tableau 14 présente, selon les programmes et pour chacune des professions en demande, les écarts les plus significatifs entre la demande actuelle et future de main-d'oeuvre dans le secteur Bois et matériaux connexes et le nombre de places disponibles ainsi que la qualité de la formation offerte aux niveaux secondaire et collégial.

Les données concernant la demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession proviennent, à l'instar de celles qui ont été fournies au chapitre 2, du *Modèle québécois de prévision par profession 1982-1990* et de *Perspectives professionnelles au Québec 1985-1993.*

Quant au nombre de places-élèves disponibles, il correspond pour le collégial à celui autorisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS). Au secondaire, le nombre de places disponibles est tiré de la carte des enseignements (18) et tient compte des finissants de l'année précédente qui ont obtenu leur DÉP.

Tableau 18

ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN D'ŒUVRE

Programmes offerts	Professions ou métiers	Diplômés actuels à l'emploi	Demande annuelle à long terme	Ratio de flexibilité	Niveau de placement	Durée de la formation
AU SECONDAIRE						
1023 Modelage, chaffiage en classique renforcé						
1103 Fabrication du meuble en série						
1105 Meuble et cabinet						
1108 Finition du meuble						
1140 Rembourrage						
1142 Cabarets et tablettières						
1143 Montage						
1144 Meuble et cabinet						

Besoins : (F) fortes (M) moyens (F) faibles

(F) fortes (M) moyennes (F) faibles

1 durée jeune 2 durée adulte 3 collégial 4 mixte de travail 5 promotion interne 6 autres

A stabilité 1 stable 2 saisonnière 3 cyclique

B niveau d'études 1 secondaire 2 collégial 3 universitaire

Direction de la formation professionnelle (DFP)

Tableau 14
ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

Programmes offerts		Professions en demande	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme	Cadre de formation [a]	Nombre de places disponibles	Qualité de la formation [b]
AU SECONDAIRE							
1029	Modelage, stratifiage en plastique renforcé	Modeleurs-lamineurs, finisseurs de produits en fibre de verre	87,4 (É)	80,9 (F)	1-2	45 (3) [c]	C
1193	Fabrication du meuble en série	Contremaîtres-fabrication, montage et réparation d'articles en bois	56,9 (É)	67,6 (F)	1-2	40 (1)	C
		Régleurs de machines à bois	30,9 (F)	14,1 (É)			
		Raboteurs, tourneurs et façonneurs	30,9 (F)	14,1 (É)			
1195	Meuble et gabarit	Gabarieurs et modeleurs	22,8 (É)	13,5 (É)	1-2	210 (13)	C
		Dessinateurs de meubles	211,3 (É)	144,8 (F)			
1208	Finition du meuble	Peintres, décorateurs d'articles manufacturés	87,8 (F)	72,0 (F)	1-2	45 (5)	C
1440	Rembourrage	Tapissiers, garnisseurs	47,1 (M)	48,0 (F)	1-2	30 (3)	C
1442	Gabarits et échantillons	Gabarieurs et modeleurs	22,8 (É)	13,5 (É)	1-2	9 (1)	B
1443	Modelage	Modeleurs sur bois	5,6 (É)	- 0,5 (F)	1-2	15 (1)	C
1444	Meuble et gabarit I	Ouvriers-industries du bois	- 1,5 (F)	0,1 (F)	1-2	45 (3)	B
		Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	13,3 (F)	- 14,5 (F)			
		Ébénistes et menuisiers	174,6 (M)	136,1 (F)			

Besoins (F) faibles (M) moyens (É) élevés

Perspectives (F) faibles (M) moyennes (É) élevées

a. 1 public jeune; 2 public adulte; 3 collégial; 4 milieu de travail; 5 promotion interne; 6 autres

b. A supérieure; B satisfaisante; C insatisfaisante

c. Nombre d'écoles

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 14
ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

Programmes offerts		Professions en demande	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme	Cadre de formation	Nombre de places disponibles	Qualité de la formation
AU COLLÉGIAL							
233-01	Techniques du meuble et du bois ouvré	Contremaîtres-industries du bois	29,5 (É)	13,5 (F)	1-2-3	(1)	B
		Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine	10,9 (É)	7,1 (É)	1-2-3		
		Techniciens-spécialistes	55,1 (F)	69,9 (F)	1-2-3		
233-71	Concepteur de meubles et de bois ouvré	Techniciens-spécialistes	55,1 (F)	69,9 (F)	1-2-3		

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

A. GÉNÉRALITÉS

L'analyse du tableau 14 révèle ce qui suit.

Au niveau secondaire, le nombre de places disponibles et d'établissements offrant les différentes options répond, dans la majorité des cas, aux besoins. Cependant, pour les professions d'ébéniste et de régleur-conducteur de machines à bois, la demande s'annonce plus élevée à moyen terme étant donné la formation insuffisante de la main-d'oeuvre. Quant à la qualité des programmes, elle laisse, de façon générale, à désirer; de même, un certain éloignement des besoins réels des entreprises a été signalé par les intervenants du monde industriel.

Au niveau collégial, on prévoit une demande moyenne ou élevée de main-d'oeuvre pour l'ensemble des professions à l'exception des techniciens-spécialistes, pour qui les perspectives professionnelles s'annoncent moins bonnes. Quant à la qualité de la formation offerte, elle semble répondre aux attentes des employeurs.

B. BESOINS PARTICULIERS DE FORMATION

Les programmes d'études offerts dans le secteur du bois et des matériaux connexes ont été répartis en trois groupes selon leur qualité et le nombre de places-élèves disponibles. Le tableau 4.1.B. fait état de la situation des programmes du secteur eu égard à ces deux critères.

Tableau 4.1.B.
ÉVALUATION DES FORMATIONS

Programmes offerts	Qualité de la formation [a]	Nombre de places disponibles [a]
1029 - Modelage, stratifiage en plastique renforcé	C	C
1193 - Fabrication du meuble en série	C	C
1195 - Meuble et gabarit	C	B
1208 - Finition du meuble	C	B
1440 - Rembourrage	C	B
1442 - Gabarits et échantillons	B	C
1443 - Modelage	C	B
1444 - Meuble et gabarit I	B	B

a. A Supérieur(e)
B Suffisant(e)
C Légèrement insuffisant(e)
D Moyennement insuffisant(e)
E Fortement insuffisant(e)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

a) Les formations qui répondent adéquatement aux attentes des employeurs

Parmi les programmes de formation offerts, un seul semble répondre de façon satisfaisante à la demande supplémentaire de main-d'oeuvre et aux attentes des employeurs sur le plan qualitatif. Il s'agit de Meuble et gabarit I au secondaire.

b) Les formations qui dépassent largement les attentes des employeurs

Aucun des programmes ne dépasse les attentes des employeurs sur les plans quantitatif et qualitatif. Par ailleurs, vu le caractère polyvalent des professions couvertes par les programmes Fabrication du meuble en série, Meuble et gabarit et Meuble et gabarit I, il paraît opportun de s'attarder plus particulièrement à ceux-ci.

c) Les programmes dont la qualité ou le nombre de places disponibles sont insuffisants pour combler la demande de main-d'oeuvre

Le programme Fabrication du meuble en série ne semble pas répondre à la demande. On note parmi ses diplômés une insuffisance de formation qui entraîne des pénuries de main-d'oeuvre dans certaines régions dont Québec (Beauce), la Mauricie – Bois-Francs, la Montérégie et Laurentides-Lanaudière.

Une formation insuffisante est également soulignée parmi les travailleurs qui ont suivi les programmes: Modelage, Stratifiage en plastique renforcé, Meuble et gabarit, Finition du meuble, Rembourrage et Modelage.

Quant au nombre de places disponibles, il est nettement insuffisant pour les programmes: Modelage, Stratifiage en plastique renforcé, Fabrication du meuble en série et Gabarits et échantillons.

Bien que la demande annuelle de main-d'oeuvre additionnelle prévue à long terme soit faible en chiffres absolus, les perspectives professionnelles sont bonnes à moyen terme pour l'ensemble des professions auxquelles conduisent ces programmes.

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 Les écarts les plus significatifs

4.2 EXPLICATION DES ÉCARTS

EXPLICATION DES ÉCARTS

Dans cette section, nous tenterons de justifier pour les différents programmes du secteur, les écarts les plus significatifs entre, d'une part, les besoins des employeurs quant au nombre de travailleurs requis et à la qualité de ces derniers et, d'autre part, l'offre de formation faite par le système d'éducation (nombre de candidats formés et qualité).

A. MODELAGE, STRATIFIAGE EN PLASTIQUE RENFORCÉ (1029)

En 1986-87, deux écoles offraient le programme de modelage, stratifiage en plastique renforcé pour un total de 21 inscriptions sur 45 places disponibles.

Malgré le faible nombre d'inscriptions à ce programme, le nombre de places disponibles est nettement insuffisant en regard de la demande industrielle. Par ailleurs, on note une formation insuffisante chez les gabarieurs-modeleurs, ce qui pourrait causer des pénuries de main-d'oeuvre à court terme.

Les besoins anticipés de main-d'oeuvre étant élevés, du moins à moyen terme, il importe de porter une attention particulière au contenu du programme en cause.

B. FABRICATION DU MEUBLE EN SÉRIE (1193)

La clientèle scolaire est relativement stable depuis 1984: 70 inscriptions en 1984, 59 en 1985 et 56 en 1986. Par contre, une pénurie de main-d'oeuvre est prévue à court terme dans les régions de Québec, Mauricie – Bois-Francs, Montérégie et Laurentides-Lanaudière, en raison d'une offre insuffisante de formation adéquate.

Compte tenu des 5 000 emplois prévus d'ici 1993 dans le secteur de l'ameublement, il conviendrait d'examiner de près la pertinence des programmes menant aux professions concernées. Cet examen devrait tenir compte des innovations technologiques survenues dans le domaine afin de préparer les diplômés en conséquence. Soulignons que la formation donnée aux étudiants inscrits au programme de fabrication du meuble en série leur confère une assez grande polyvalence.

C. MEUBLE ET GABARIT (1041)

Le programme Meuble et gabarit retenu provient du secteur "jeunes"; les programmes 1206, Meuble et gabarit II et 1194, Meuble et gabarit ont été retirés.

Le nombre de places disponibles pour ce programme couvre largement les besoins de l'industrie même si les perspectives professionnelles sont élevées à moyen terme et bonnes à long terme pour les gabarieurs-modeleurs et les dessinateurs de meubles.

Sur l'ensemble des programmes offerts au secondaire, Meuble et gabarit est celui qui fournit annuellement le plus grand nombre de diplômés: 137 en 1984, 64 en 1986 et 69 en 1987. C'est également l'option que l'on retrouve dans le plus grand nombre d'établissements d'enseignement de la province, soit dans treize centres répartis dans sept régions (01, 03, 04, 06.1, 06.2, 06.3, et 07).

D. FINITION DU MEUBLE (1208)

Étant donné les faibles besoins de main-d'oeuvre anticipés à moyen terme dans ce domaine, l'on suppose que le programme Finition du meuble répond aux besoins de l'industrie en ce qui concerne le nombre de places disponibles. Par contre, il importe de souligner que certaines régions du Québec seront touchées par une pénurie de vernisseurs de meubles et de peintres, en raison de leur formation insuffisante. Toutefois, dans l'ensemble, le groupe professionnel connaîtra des surplus de travailleurs.

E. REMBOURRAGE (1440)

Provenant du secteur "adultes", ce nouveau programme de rembourrage est offert aux étudients depuis septembre 1988. Quant aux programmes 1192, Tapissier d'ameublement et 1209, Rembourreur industriel, ils ont été retirés.

Sur le plan quantitatif, les besoins des employeurs semblent comblés; néanmoins, on observe un manque de formation parmi les tapissiers-garnisseurs lequel pourrait causer une pénurie de main-d'oeuvre dans la région de Québec et la Montérégie.

Les lacunes observées sur le plan de la formation s'expliquent sans doute en partie par le fait que plusieurs diplômés des dernières années provenaient du professionnel court (formation de plus courte durée et moins spécialisée). Le nouveau programme de rembourrage conduit à un DÉP.

F. GABARITS ET ÉCHANTILLONS (1442)

De 1982 à 1984, ce programme est celui qui présente la plus grande constance pour ce qui est du nombre d'inscriptons au secondaire et au collégial.

Néanmoins, le nombre de places disponibles apparaît nettement insuffisant pour répondre aux besoins de main-d'oeuvre de l'industrie. Comme les perspectives professionnelles s'annoncent plutôt bonnes à long terme, il y aurait peut-être lieu d'offrir cette option dans d'autres régions ou à tout le moins d'augmenter le nombre de places disponibles dans le seul établissement où ce programme est donné.

Quant à la qualité de la formation, elle paraît satisfaire aux exigences du marché du travail.

G. MODELAGE (1443)

Le programme de modelage répond adéquatement aux besoins pour ce qui est de la qualité des finissants et du nombre de places disponibles. Cependant, étant donné que l'on prévoit à court terme une pénurie de modeleurs sur bois dans la région de Québec et que les perspectives professionnelles s'annoncent bonnes à long terme, nous nous étonnons que la région de Montréal (06.1) soit la seule à offrir cette option.

H. MEUBLE ET GABARIT I (1444)

Enfin, en ce qui concerne l'option Meuble et gabarit I, les besoins de l'industrie sont largement couverts sur tous les plans.

En dépit des faibles besoins de main-d'oeuvre anticipés à long terme parmi les professions auxquelles mène ce programme, soulignons que la région de Matane pourrait connaître une pénurie de luthiers suite à l'ouverture d'une usine.

De même, malgré les surplus de travailleurs prévus dans l'ensemble de la province, on anticipe une pénurie de luthiers-réparateurs dans la région de Québec, en raison de la formation insuffisante des nouveaux travailleurs.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 LES HYPOTHESES ÉMISES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

5.2 Les lignes directrices

LES LIGNES DIRECTRICES

À la lumière de l'analyse socio-économique du secteur et de l'appréciation des programmes d'études qui y sont offerts, nous tenterons de proposer des scénarios de développement pour certains de ces programmes.

A. MODELAGE, STRATIFIAGE EN PLASTIQUE RENFORCÉ

Ce programme conduit à un CÉP et est en application depuis septembre 1987. Bien qu'il ait fait l'objet d'un réaménagement (découpage par cours) pour être conforme aux nouvelles règles de sanction des études, son contenu ne répondrait pas aux attentes des employeurs, omettant d'aborder l'utilisation des nouvelles machines-outils automatisées.

Pour remédier au manque de formation des finissants, une redéfinition du programme s'impose.

B. FABRICATION DU MEUBLE EN SÉRIE

Le nombre insuffisant de finissants de ce programme est responsable de la pénurie de travailleurs qualifiés dans le groupe professionnel correspondant. Les régions touchées sont Québec, Mauricie – Bois-Francs, Montérégie et Laurentides-Lanaudière.

Hypothèse de développement: ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

L'élaboration d'un nouveau programme permettrait d'actualiser son contenu, notamment au niveau de l'équipement automatisé et informatisé, des matériaux et du design.

C. MEUBLE ET GABARIT

Une analyse en profondeur de ce programme s'impose à la lumière des besoins manifestés par les employeurs. Afin de répondre aux normes professionnelles en vigueur dans l'industrie, il faudra suivre de près le rendement des diplômés.

Les employeurs signalent des lacunes dans la formation de leurs employés. On constate également que la clientèle a chuté de façon alarmante de 1985-86 à 1986-87 passant de 210 inscriptions à 85.

Hypothèse de développement: MISE À JOUR DU PROGRAMME-DÉP ET RÉTABLISSEMENT DE L'ASP MEUBLE ET GABARIT

Il nous apparaît utile, voire indispensable d'actualiser le contenu du programme Meuble et gabarit menant au DÉP et d'établir à nouveau une ASP pour permettre aux étudiants de parfaire leur formation (voir H. Meuble et gabarit I). Cependant, avant de procéder à l'élaboration de Meuble et gabarit et de Fabrication du meuble en série, il serait important de consulter les employeurs. Cette consultation permettrait de vérifier la pertinence d'élaborer deux nouveaux programmes et de déterminer lequel des groupes de diplômés répond le mieux, par sa polyvalence, aux attentes de l'industrie.

D. FINITION DU MEUBLE

Une simple mise à jour de ce programme permettrait de combler les lacunes de formation observées chez les diplômés. Pour ce qui est de l'aspect quantitatif, la clientèle s'avère assez stable depuis 1983, répondant de façon satisfaisante aux besoins de travailleurs additionnels dans le domaine.

E. REMBOURRAGE

Le programme Tapissier d'ameublement a été retiré en septembre 1988. Il va sans dire que le contenu du nouveau programme de rembourrage devra s'ajuster de près aux éventuelles observations des formateurs ainsi qu'aux commentaires des employeurs. La qualité de la formation des diplômés de l'ancien programme est insatisfaisante, notamment celle des tapissiers-garnisseurs. Cette formation ne tenait pas assez compte de la grande variété des matériaux maintenant disponibles dans le domaine du rembourrage ni de la tendance marquée vers les meubles modulaires.

Hypothèse de développement: CRÉATION D'UNE ASP EN REMBOURRAGE

Dans l'éventualité que des besoins de spécialisation se fassent sentir dans le domaine du rembourrage, l'établissement d'une ASP est à envisager comme complément au nouveau programme de rembourrage.

F. GABARITS ET ÉCHANTILLONS

Dans le but de répondre adéquatement aux besoins de spécialisation des diplômés du programme Fabrication du meuble en série, certaines améliorations ponctuelles pourront être apportées à ce programme.

Dans l'ensemble, la formation des diplômés de Gabarits et échantillons répond convenablement aux attentes des employeurs. Par contre, le nombre de places disponibles apparaît nettement insuffisant.

Hypothèse de développement: ASP EN GABARITS ET ÉCHANTILLONS

Étant donné les bonnes perspectives professionnelles dans ce domaine et la qualité du programme du professionnel long, ce dernier mènera, à compter de janvier 1989, à une ASP. Cette modification attirera probablement une clientèle plus nombreuse et désireuse de parfaire sa formation.

G. MODELAGE

Si l'on veut contrer la forte baisse des inscriptions à ce programme (18 inscriptions en 1982-83 contre 5 en 1986-87, en baisse de 72,2 %), un remaniement, à tout le moins partiel, s'impose. Cette mise à jour devra tenir compte des nouveaux matériaux et équipement utilisés dans le domaine ainsi que des nouvelles technologies employées.

L'intervention est d'autant plus justifiée que les professions auxquelles donne accès ce programme de perfectionnement seront en demande à moyen et à long termes.

H. MEUBLE ET GABARIT I

Il faudra surveiller de près l'évolution du nouveau programme de base Meuble et gabarit afin d'en modifier éventuellement le contenu de façon à rendre compte des changements technologiques survenus dans le domaine ainsi que des goûts variés et changeants des consommateurs.

En ce sens, le recyclage des formateurs et un choix judicieux de l'équipement s'avèrent de première importance au même titre que l'établissement de liens étroits entre l'école et l'entreprise (voir C. Meuble et gabarit).

Hypothèse de développement: RÉTABLISSEMENT D'UNE ASP EN MEUBLE ET GABARIT I

Suite à ces observations et dépendamment des besoins futurs de main-d'oeuvre, il est possible que le rétablissement d'une ASP devienne une nécessité. Dans un tel cas, le programme Meuble et gabarit I pourrait être offert en région de façon à tenir compte des véritables besoins des entreprises.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes

5.2 LES LIGNES DIRECTRICES

LES LIGNES DIRECTRICES

Afin de répondre le plus adéquatement possible aux attentes des entreprises quant au nombre de travailleurs formés et à la qualité de leur formation, nous avons à partir des hypothèses de développement formulées à la section précédente, établi trois types de modifications à apporter aux programmes offerts dans le secteur Bois et matériaux connexes:

— Modifications essentielles

Sous cette rubrique se retrouvent les programmes dont il est urgent de modifier le contenu dans son ensemble, soit qu'une insuffisance ait été signalée dans la formation des élèves, soit que les effectifs scolaires diminuent de façon inquiétante. C'est le cas des programmes 1029, 1193, 1443 et 1192.

— Modifications éventuelles

Cette autre catégorie regroupe les programmes dont l'évolution devra être suivie de près avant d'apporter toute modification. Il s'agit du programme 1440.

— Modifications ponctuelles

Il s'agit des programmes qui sont sujets à une simple mise à jour visant à corriger certaines lacunes importantes. Les programmes touchés sont les 1208 et 1442.

Seul le programme 233.01, Techniques du meuble et du bois ouvré ne fait partie d'aucune de ces catégories, répondant pleinement aux attentes des employeurs. Le tableau 5.2 résume ces lignes directrices.

Tableau 5.2
PRIORITÉS
Modifications à apporter aux programmes du secteur

Groupes de priorités	Programmes
Modifications essentielles	- Modelage, stratifiage en plastique renforcé (1029) - Fabrication du meuble en série (1193) - Modelage (1443) - Meuble et gabarit (1195)
Modifications éventuelles	- Rembourrage (1440)
Modifications ponctuelles	- Finition du meuble (1208) - Gabarits et échantillons (1442) - Meuble et gabarit I (1444)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 6.
Programmes à développer et autres mesures à prendre

6.1 LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

6.2 Les autres mesures

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Le tableau 6.1 présente une synthèse des données recueillies sur les programmes d'études, les professions correspondantes et les besoins annuels de main-d'oeuvre anticipés d'ici 1993. Il indique également le type de mesures à prendre afin de répondre aux divers besoins de formation signalés par l'industrie.

Les données rapportées dans cette section ont servi de base aux hypothèses de développement des programmes présentées au chapitre précédent.

Tableau 6.1
PROGRAMMES D'ÉTUDES RETENUS ET MESURES À PRENDRE (2)

Programmes	Professions	FG	PPS	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme	Type de formation	Mesures à prendre
Modelage, stratifiage en plastique renforcé (1029)	Modeleurs, lamineurs, finisseurs de produits en fibre de verre (8579)	3	5	87,4 (É)	80,9 (F)	CÉP	Révision à court terme
	(8395)	4	7	22,8 (É)	13,5 (É)		
Fabrication du meuble en série (1193)	Contremaîtres-fabrication, montage et réparation d'articles en bois (8540)			56,9 (É)	67,6 (F)	DÉP	Révision à court terme
	Ébénistes et menuisiers (8541)	4	7	174,6 (M)	136,1 (F)		
	Régleurs de machines à bois (8355)	4	7	30,9 (F)	14,1 (É)		
	Raboteurs, tourneurs et façonneurs (8355)			30,9 (F)	14,1 (É)		
Meuble et gabarit (1195)	Gabarieurs et modeleurs (8395-244)	4	7	22,8 (É)	13,5 (É)	DÉP	Révision à court terme
	Dessinateurs de meubles (3313-118)	5	8	211,3 (É)	144,8 (F)		
	Ébénistes et menuisiers (8541-110)	4	7	174,6 (M)	136,1 (F)		
Finition du meuble (1208)	Peintres-décorateurs d'articles manufacturés (8595-134)	3	5	87,8 (F)	72,0 (F)	DÉP	Mise à jour souhaitable
Rembourrage (1440)	Tapissiers-garnisseurs (8562-110)	4	7	47,1 (M)	48,0 (F)	DÉP	Redéfinition du contenu après étude
Gabarits et échantillons (1442)	Gabarieurs-modeleurs (8395-244)	4	7	22,8 (É)	13,5 (É)	ASP	Mise à jour souhaitable
Modelage (1443)	Modeleurs sur bois (8351-110)	4	8	5,6 (É)	- 0,5 (É)	ASP	Révision à court terme
	Contremaîtres-industries du bois (8230)			29,5 (É)	13,5 (F)	DÉC	
	Contremaîtres-bois et matériaux connexes (8350)			10,9 (É)	7,1 (É)		

(F) faible (M) moyenne (É) élevée

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 6.
Programmes à développer et autres mesures à prendre

6.1 Les programmes d'études

6.2 LES AUTRES MESURES

SYNTHÈSE DES ACTIONS À SOUTENIR

Dressons succinctement la liste des interventions susceptibles d'engendrer une nette amélioration de la formation professionnelle dans le secteur Bois et matériaux connexes.

— Assurer l'établissement de liens étroits entre l'école et l'entreprise.

— Permettre aux formateurs de se recycler, tout spécialement par le biais de stages en milieu de travail. Cette démarche est sans contredit de nature à favoriser des relations enrichissantes entre les établissements d'enseignement et les entreprises. De plus, elle permet aux enseignants de rester à la fine pointe des innovations technologiques.

— Mettre à la disposition des travailleurs des programmes de perfectionnement qui tiennent compte des nombreux changements survenus dans le milieu industriel. Ces programmes sont un outil de premier ordre pour combler des besoins ponctuels.

— Rester à l'affût des dernières nouveautés en ce qui concerne les matériaux et la technologie.

— Promouvoir la mise en commun de l'équipement (en particulier, de l'équipement très onéreux) par les établissements d'enseignement secondaire et collégial.

— Inciter les partenaires industriels à venir informer les futurs diplômés dans leur propre établissement d'enseignement.

— Favoriser les cours à temps partiel, car ils sont accessibles à une clientèle nombreuse qui fréquente déjà le marché du travail. Ce genre de formation est d'ailleurs le seul à pouvoir répondre à des besoins nouveaux et pressants de main-d'oeuvre spécialisée.

— Vérifier la pertinence d'élaborer du matériel didactique favorisant l'apprentissage individualisé de façon à créer un système d'entrée périodique et de sortie variable.

— Vérifier les besoins de la main-d'oeuvre actuelle en ce qui a trait à la reconnaissance des acquis extra-scolaires.

CONCLUSION

Il est clair, au terme de cette étude, que l'amélioration des différentes formations offertes dans le secteur Bois et matériaux connexes est non seulement souhaitable mais indispensable.

Toutefois, avant de compléter l'évaluation du contenu des programmes, il serait intéressant de recueillir le point de vue des dirigeants d'entreprise. Cette information d'ordre qualitatif s'avère un complément des plus instructifs. Différentes contraintes dont le manque de temps nous ont empêché de pousser plus loin notre consultation.

Enfin, rappelons l'importance d'accorder une attention toute spéciale à l'équipement puisque ce dernier motive la plus grande partie des nouveaux investissements des entreprises. À cet égard, l'intérêt porté aux nouveaux matériaux ainsi qu'à la nouvelle technologie ne saurait être trop marqué.

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Personnes-ressources

Entreprises contactées

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(1)	Fichier central des entreprises - Liste informatique 7 mars 1988	Laflamme, Marcelle Inspecteur général des institutions financières 800, place D'Youville Québec, Qc	643-3778
(2)	Statistique Canada Catalogue 31-203		
(3)	Répartition des établissements manufacturiers en fonction des régions et sous-régions administratives du Québec pour les secteurs "bois" et " meubles et articles d'ameublement"	Tremblay, Camille CRIQ - Banque d'information industrielle, mars 1988	659-1550
(4)	La main-d'oeuvre et l'emploi au Québec et dans ses régions, Bilan 1986, MMSR, 1987, 58 p.		
(5)	Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988, MMSR, 1987, 121 p.	MMSR	
(6)	Les perspectives professionnelles au Québec, 1985-1993, MMSR, 1988, 67 p.	MMSR	
(7)	Répertoire des profils de formation professionnelle, Index général, MÉQ, 1983, 218 p.	Laplante, Fernand MÉQ	646-4229
(8)	Répertoire des profils de formation professionnelle, Bois et matériaux connexes, MÉQ, 1983, 46 p.		
(9)	Classification canadienne descriptive des professions (CCDP), 1973 et huitième édition 1987	Drolet, Raymond Durocher, Françoise CEIC	529-8792
(10)	Perspectives du marché du travail au Québec et dans ses régions, Prévisions 1987-1988, MMSR, 1988, 70 p.		
(11)	Modèle québécois de prévision par profession, Prévisions de besoins professionnels au Québec, 1982-1990, MMSR, février 1984, 52 p.		
(12)	Annuaire 02, Programmes d'études au secondaire, 1977		

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(13)	L'éducation des adultes dans les commissions scolaires du Québec: Annuaire des programmes d'études 1982-1987, Tome1, 1986	Richard, Réginald MÉQ	643-5647
(14)	Programmes réaménagés (découpés) par cours, secteur meuble et construction, secondaire, MÉQ, 1987		
(15)	Cahiers de l'enseignement collégial 1986-1989, Tomes I et II, MESS, 1986	Savard, Carmelle MESS	646-4509
(16)	Cahiers de l'enseignement collégial, 1987-1988, no 1, 2, 3, 5 et 6, MESS, 1987	Savard, Carmelle MESS	646-4507
(17)	Liste informatique: Sanctions au collégial	Savard, Carmelle MESS	646-4507
(18)	Carte des enseignements pour 1988-1989 Formation professionelle, 05-03-88	Trottier, Mariette MÉQ	646-4207
(19)	Données fournies sur les programmes d'études, collégial-adultes	Samson, André MESS	644-8976
(20)	Bulletin statistique: Effectifs scolaires au secondaire, 1982 à 1987	Dufort, Jean-Pierre MÉQ	643-3684
(21)	Bulletin statistique: Effectifs scolaires au cégep, jeunes et adultes, 1982 à 1987	Gingras, Michel MESS	643-3778
(22)	Liste informatique sur les effectifs scolaires au secondaire 03-1988	Dufort, Jean-Pierre MÉQ	643-3684
(23)	Liste informatique sur les effectifs scolaires au collégial 03 - 1988	Blanchet, André MÉQ	646-4233
(24)	Liste informatique sur les diplômés du secondaire et au collégial, 11-12-1987	Blanchet, André MÉQ	646-4233
(25)	Bulletin statistique: Diplômés, Programmes Relance, secondaire et collégial, 1984-85-86	Michel, Pierre MÉQ	643-1969
(26)	Information concernant les liens entre les programmes d'études (secondaire-adultes) et les professions	Gagnon, Léonce CS Tardivel (sec.-jeunes)	285-2600
(27)	Information concernant les liens entre les programmes d'études (secondaire-adultes) et les professions	Dubé, Benoît MÉQ	643-5267
(28)	L'industrie québécoise de l'ameublement de maison, Profil, MIC, 1985, 243 p.		

Référence	Titre du document	Personne contactée	Téléphone
(29)	Meuble et articles d'ameublement au Québec, Monographie sectorielle, CSST, 1985, 341 p.		
(30)	Répertoire de l'industrie québécoise des portes et fenêtres en 1981, MIC, 1985, 71 p.		
(31)	Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur, MÉQ, DFP, 1988, 105 p.	Blanchet, André MÉQ	646-4233
(32)	Liste des enseignements à l'éducation des adultes, MÉQ	Richard, Réginald MÉQ	643-5647
(33)	Clientèles à l'éducation des adultes, MÉQ	Côté, Serge MÉQ	646-4224

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

Références bibliographiques

PERSONNES-RESSOURCES

Entreprises contactées

PERSONNES-RESSOURCES

Personnes contactées	Organisme	Téléphone
Béland, Pierre	MMSR	(514) 873-7426
Belisle, Sylvain	Statistique Canada	(514) 283-4942
Bertrand, Jocelyn	MÉQ	646-4235
Blanchet, André	MÉQ	646-4233
Castonguay, Louis	MESS (collégial-adultes)	
Durocher, Françoise	CEIC	529-8792
Dubé, Benoît	MÉQ (secondaire-adultes)	
Dufort, Jean-Pierre	Bulletins statistiques, effectifs scolaires	643-3684
Gagnon, Léonce	CS Tardivel (secondaire-jeunes)	285-2600
Gingras, Michel	MESS (collégial-jeunes et adultes) Bulletins statistiques, effectifs scolaires	643-3778
Laflamme, Marcelle	Dir.gén.inst.fin. Fichier central des entreprises Données informatiques	643-3778
Laplante, Fernand	MÉQ- GIPEX	646-4229
Michel, Pierre	MÉQ -Relance Bulletins statistiques	643-1969
Richard, Réginald	MÉQ (secondaire-adultes) Annuaire des programmes d'études 1986-1987. Données sur les programmes offerts.	643-5647
Samson, André	MESS (collégial-adultes)	644-8976
Savard, Carmelle	MESS (collégial-jeunes) Cahiers de l'enseignement collégial Liste informatique	
Tremblay, Camille	CRIQ, Banque d'informatique industrielle	659-1550
Trottier, Mariette	MÉQ Cartes des enseignements 1988-1989: Liste des programmes de formation offerts aux jeunes et aux adultes en 1988-1989 Guide des études professionnelles au secondaire	646-4207

BIBLIOGRAPHIE ET PERSONNES-RESSOURCES

Références bibliographiques

Personnes-ressources

ENTREPRISES CONTACTÉES

ENTREPRISES CONTACTÉES

Nom de l'entreprise	Adresse	Nombre d'employés
Ébénisterie Vander Beken inc.	Mont-St-Hilaire	5
Meubles Drouin ltée	Sainte-Agathe (Lotbinière)	77
Industrie Amisco	L'Islet	255
Romano inc.	L'Islet	94
Meubles Daveluyville ltée	Daveluyville	270
Meubles Morigeau	St-François de la Rivière-Sud	135
Alpha-Vico	Farnham	115
Mobilier de bureau Voya	Laval	170
Ébénisterie Beaubois ltée	Saint-Georges (Beauce)	55

SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACP	Attestation de cours professionnel
AÉC	Attestation d'études collégiales
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CAÉQ	Classification des activités économiques du Québec
CCDP	Classification canadienne descriptive des professions
CÉC	Certificat d'études collégiales
CÉP	Certificat d'études professionnelles
CFP	Commission de la formation professionnelle
CSR	Commission scolaire régionale
DCC	Direction des cours par correspondance
DÉC	Diplôme d'études collégiales
DÉP	Diplôme d'études professionnelles
DÉS	Diplôme d'études secondaires
DFP	Direction de la formation professionnelle
DPEC	Diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial
ÉDA	Éducation des adultes
FG	Formation générale
FP	Formation professionnelle
GIPEX	Groupe interministériel des programmes et examens
IGIF	Inspecteur général des institutions financières
MESS	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
MMSR	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu
MQPP	Modèle québécois de prévision par profession
PC	Professionnel court
PME	Petite et moyenne entreprise
PPC	Programme par contenu
PPO	Programme par objectifs
PPS	Préparation professionnelle spécifique
SPPC	Système de projection des professions au Canada